

Directeur de la publication : André-Michel VENTRE, Directeur de l'INHESJ – Rédacteur en chef : Christophe SOULLEZ, chef du département de l'ONDRP

Le profil des personnes de 14 ans et plus ayant déclaré se sentir en insécurité à leur domicile¹ lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP de 2007 à 2012

Mickaël SCHERR, Chargé d'études statistiques à l'ONDRP

Entre 2007 et 2012, six enquêtes annuelles de victimation « Cadre de vie et sécurité » ont été menées par l'INSEE et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). Elles ont permis d'interroger chaque année environ 17000 personnes de 14 ans et plus sur les atteintes personnelles subies au cours de l'année précédant l'enquête et sur leurs opinions en matière de sécurité.

En novembre 2012, l'ONDRP a publié dans son rapport annuel un article intitulé « *Victimation personnelle et opinions sur la sécurité mesurées lors des enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012* »². Il est consacré, entre autres, à l'analyse en tendance sur six ans des statistiques de victimation ou de sentiment d'insécurité déclarés par les hommes et les femmes de 14 ans et plus.

Or, les questions sur les atteintes subies ou sur les opinions en matière de sécurité peuvent faire l'objet d'un autre **type d'analyses dites « structurelles »** : il s'agit, par exemple, d'**étudier les disparités de taux de victimation ou de fréquence du sentiment d'insécurité selon le profil détaillé des personnes interrogées.**

Pour ce faire, on ne compare pas les résultats des enquêtes annuelles entre elles comme on le fait pour déterminer les tendances mais on cumule leurs résultats afin de former des échantillons de plus grande taille.

(1) « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement ».

(2) http://www.inhesj.fr/sites/default/files/RA2012/D1_Victimation_1.pdf

C'est une démarche statistique que l'Observatoire a mise en œuvre dès 2008 à propos du profil des victimes de violences physiques³ et qu'il a appliquée régulièrement depuis à des sujets aussi divers que les atteintes personnelles dans les transports en commun⁴, les problèmes de drogue dans le quartier⁵, les caractéristiques des auteurs d'atteintes personnelles décrites par les personnes se déclarant victimes⁶, l'opinion sur l'efficacité de l'action de la police ou de la gendarmerie⁷ ou encore le profil des personnes se déclarant victimes de vols ou de tentatives de vols de téléphones portables⁸.

Avec la disponibilité de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2012, et donc après l'interrogation sur une période d'environ 5 ans de plus de 102 000 personnes de 14 ans et plus, l'ONDRP peut envisager de croiser les approches structurelles et tendanciennes avec des tailles d'échantillons deux à trois fois supérieures à celles des enquêtes annuelles prises séparément. Il s'agit de comparer entre eux des résultats cumulés d'enquêtes, par exemple ceux des trois enquêtes les plus récentes, 2010 à 2012, à ceux des trois premières, 2007 à 2009.

Après plusieurs années d'exploitation, l'Observatoire est aussi confronté à des questions relatives à l'homogénéité de sa production d'études statistiques extraites des enquêtes « Cadre de vie et sécurité ». Il a mené des recherches sur un nouveau mode de diffusion permettant de généraliser les analyses de profil aux questions de victimation ou d'opinions qui, jusqu'à présent, n'avaient été abordées qu'en tendance.

La publication conjointe du présent « Repères » et d'un nouveau type de documents appelés « Banque de données d'enquêtes » est la solution que l'ONDRP propose à cette fin. La question sur le sentiment d'insécurité au domicile est la première à être traitée dans ce nouveau cadre. S'il s'avère concluant, il pourrait servir à traiter de nombreuses autres questions de l'enquête « Cadre de vie et sécurité ».

Stéfan LOLLIVIER

Inspecteur général de l'INSEE
Président du Conseil d'orientation
de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales

* * *

(3) http://www.inhesj.fr/sites/default/files/rapport_2008_ond_complet.pdf, pages 95 à 181.

(4) http://www.inhesj.fr/sites/default/files/ga_19.pdf

(5) http://www.inhesj.fr/sites/default/files/ga_23.pdf

(6) http://www.inhesj.fr/sites/default/files/ga_27.pdf

(7) http://www.inhesj.fr/sites/default/files/ga_28.pdf

(8) <http://www.inhesj.fr/sites/default/files/ga31.pdf>

Sommaire

Introduction	1	
Enseignements et chiffres clés	4	
En moyenne lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, plus de 20% des femmes et moins de 10 % des hommes de 14 ans et plus ont déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile	6	Selon la fréquence de certains problèmes décrits par les ménages ou les personnes de 14 ans et plus dans leur quartier ou leur village, la part du sentiment d'insécurité au domicile peut atteindre plus de 25%
La part des personnes disant se sentir en insécurité à leur domicile dépasse 17% chez les 70 à 79 ans et elle atteint 19,2% chez les 80 ans et plus	9	18
La composition du ménage ou son niveau de vie par unités de consommation, ont un impact sur le sentiment d'insécurité au domicile	10	Lors des trois dernières enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2010 à 2012, près de 16% des personnes de 14 ans et plus ont déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile, soit 1,8 point de plus que lors des enquêtes 2007 à 2009
Plus de 19% des personnes de 14 ans et plus habitant un quartier classé « Zone urbaine sensible » déclarent qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile	12	21
Les personnes de 14 ans et plus ayant dit avoir été victimes d'atteintes personnelles au cours des deux années civiles précédant l'enquête déclarent se sentir en insécurité à leur domicile dans une proportion bien plus élevée que les autres, surtout celles ayant subi des menaces ou des injures dans leur quartier 14		Pour toutes les caractéristiques, la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile augmente, à l'exception de quelques modalités concernant le ménage, « famille monoparentale », « deuxième décile de revenu » ou relative au quartier, « habiter dans une cité ou un grand ensemble » ou « habiter un quartier classé ZUS »
Si leur ménage s'est déclaré victime d'atteintes visant leur logement, les personnes de 14 ans et plus déclarent, pour près de 30% d'entre elles, qu'il leur arrive de sentir en insécurité à leur domicile	16	23
		La fréquence du sentiment d'insécurité au domicile a augmenté plus fortement dans les maisons que dans les immeubles, en zone rurale ou en banlieue plus qu'en zone périurbaine ou en « villes-centre » 26
		L'augmentation de la proportion de ménages déclarant avoir été victimes d'atteintes visant leurs logements et surtout disant avoir eu connaissance de cambriolages dans le voisinage a eu des répercussions sur la hausse de la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile
		27
		Annexes
		29

Enseignements et chiffres clés

1. De 2007 à 2012 en France métropolitaine, 102 292 **personnes de 14 ans et plus** ont répondu au questionnaire individuel des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP. D'après les résultats cumulés des six enquêtes « Cadre de vie et sécurité » ayant eu lieu à ce jour, **15,1 %** d'entre elles ont déclaré qu'il leur arrivait de **se sentir en insécurité à leur domicile**.
2. L'un des facteurs les plus discriminants sur la probabilité de dire qu'on ressent « souvent », « de temps en temps » ou « rarement » de l'insécurité à son domicile est le sexe. D'après les résultats collectés lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, **20,1 %** des **femmes de 14 ans et plus** ont dit qu'il leur est arrivé de se sentir en insécurité au domicile, soit une part plus de deux fois supérieures à celle mesurée auprès des **hommes de 14 ans et plus (9,7 %)**.
3. Plus de **17 %** des personnes ayant **entre 70 et 79 ans** ont déclaré qu'ils pouvaient se sentir en insécurité à leur domicile et **19,1 %** des personnes de **80 ans et plus**. Indépendamment d'autres facteurs structurels (« toutes choses égales par ailleurs »), appartenir à l'une de ces deux classes d'âge tend à accroître la probabilité de déclarer ressentir de l'insécurité au domicile. C'est aussi le cas des personnes ayant entre 24 et 34 ans, même si leur part n'est pas parmi les plus élevées (14,6 %).
4. La composition du ménage et son niveau de revenu sont des facteurs qui ont aussi un impact « toutes choses égales par ailleurs » sur la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus. Près de **17 %** de celles appartenant à une **famille monoparentale** ont dit qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile. Cette part s'élève à **17,6 %** pour les **personnes vivant seules** alors qu'elle ne dépasse pas **14 %** chez les personnes des **ménages formés d'un couple avec enfant**.
5. Les personnes de 14 ans et plus dont le revenu du ménage fait partie des **10 % des revenus les plus faibles (ménages du premier décile)** déclarent, pour **17,4 %** d'entre elles, qu'il leur arrive de ressentir de l'insécurité au domicile. Cette proportion, qui est mesurée à **16,7 %** pour les personnes du **deuxième décile**, décroît avec le niveau de revenu. Elle est inférieure à **13,3 %** pour les personnes du **neuvième décile**. Cependant, la baisse ne s'étend pas aux personnes des **10 % de ménages dont le niveau de revenu est le plus élevé** : près de **14,5 %** d'entre elles ont déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile.
6. Plus de **19 %** des personnes de 14 ans et plus habitants dans un **quartier classé « zones urbaines sensibles » (ZUS)** ont déclaré avoir ressenti de l'insécurité à leur domicile alors que pour les personnes habitant dans les autres types de quartiers, cette part ne dépasse pas 15,5%. L'écart observé est dû à la fois à l'effet propre d'habiter en ZUS mais aussi à celui d'autres facteurs, comme le niveau de revenu.
7. Les personnes de 14 ans et plus qui ont dit avoir subi des atteintes personnelles sur 2 ans se déclarent en insécurité à leur domicile dans des proportions bien plus élevées que les autres, surtout si l'acte le plus récent a eu lieu dans leur quartier : **27 %** pour les victimes déclarées de **vols violents ou violences physiques hors ménage**⁹ et près de **30 %** pour les **menaces ou injures hors ménage**, dans les deux cas, si la dernière atteinte en date s'est déroulée **dans le quartier**.

(9) Vols ou tentatives de vols personnels avec violences ou menaces ou violences physiques de la part d'une personne qui, au moment de l'enquête, ne vivait pas avec l'enquêté.

8. Si, au cours des deux années précédant l'enquête, le ménage des personnes interrogées déclare avoir été victime d'une atteinte visant son logement (*cambrjolages, tentatives de cambriolage, vols sans effraction ou actes de vandalisme*), ou si le ménage a déclaré avoir eu connaissance de cambriolages au voisinage du logement, la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile s'élève très fortement. Elle s'établit notamment à près de **38 %** si le ménage de la personne a déclaré avoir été lui-même **victime de cambriolages ou de tentatives** sur deux ans **et** s'il a, de plus, **entendu parler de cambriolages près de chez lui**. Pour les personnes dont le ménage ne s'est **pas déclaré victime** et a dit n'avoir **pas eu connaissance de cambriolages dans le voisinage**, cette part est inférieure à **11,5 %**.

* * *

9. En comparant les résultats des trois enquêtes « Cadre de vie et sécurité » les plus récentes, celles dont la collecte a eu lieu de 2010 à 2012, à ceux des trois enquêtes précédentes, on observe que la part des personnes de 14 ans est plus qui ont déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile est passée de **14,2 % en 2007-2009** à **16 % en 2010-2012**, soit une variation à la **hausse très significative** au sens statistique du terme (+ 1,8 point).

10. La part des **hommes de 14 ans et plus** ayant déclaré qu'il leur arrivait de ressentir de l'insécurité au domicile s'est accrue de 1,4 point : elle s'établit à **10,4 % en 2010-2012** alors qu'elle était inférieure à **9 % en 2007-2009**. Il s'agit d'une **augmentation très significative** tout comme celle qu'on mesure pour les **femmes de 14 ans et plus** : en **2010-2012**, plus de **21 %** d'entre elles ont dit qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile à comparer à **19,1 % en 2007-2009**.

11. La **hausse** de la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile est un phénomène qui concerne **la plupart des profils** de personnes de 14 ans et plus interrogées. À titre d'exemple, le sentiment d'insécurité augmente pour toutes les tranches d'âge. C'est pourquoi, les quelques cas pour lesquels la part des personnes disant ressentir de l'insécurité au domicile **n'augmentent pas**¹⁰ sont remarquables. Cela concerne les personnes de 14 ans et plus habitants un quartier classé « **Zone urbaine sensible** » (- 0,3 point), celles vivant dans une **famille monoparentale** (-0,1 point) ou celles résidant dans une **cité ou un grand ensemble** (-0,2 point). Pour les personnes dont le ménage appartient au **premier ou au deuxième décile de niveau de revenu**, la part du sentiment d'insécurité ne varie pas entre **2007-2009** et **2010-2012**.

12. Parmi les personnes de 14 ans et plus, la proportion de celles qui appartiennent à un **ménage s'étant déclaré victime d'atteintes contre son logement** ou **disant avoir eu connaissance de cambriolages dans le voisinage** a augmenté de près de 5 points entre 2007-2009 et 2010-2012, passant d'environ 35 % à plus de 40 %. Or, il s'agit de facteurs qui ont un fort impact à la hausse sur la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile. L'ONDRP estime que l'**accroissement de leur part au sein de la population** est une variation structurelle qui **explique** pour près d'un tiers la **hausse de 1,8 point** de la proportion de personnes de 14 ans et plus ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile entre **2007-2009** et **2010-2012**.

(10) Baisse non significative.

Avertissement : La méthodologie appliquée par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales lors de l'exploitation des résultats des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP est présentée dans un document de référence appelé « Dictionnaire méthodologique de l'enquête "Cadre de vie et sécurité" »¹¹.

En novembre 2012, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) a publié une étude¹² portant, entre autres, sur l'évolution annuelle de la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus interrogées lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012.

L'Observatoire propose dans le présent article de s'intéresser à un aspect plus structurel : le profil des personnes qui, à la question « Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? » ont répondu « souvent », « de temps en temps » ou « rarement ». On les qualifie de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile.

Les données détaillées sur le profil de ces personnes sont diffusées par l'ONDRP dans un recueil appelé « Banque de données d'enquêtes » sur le sentiment d'insécurité au domicile. Les tableaux et graphiques du présent numéro de la collection « Repères » ont été extraits de cette « Banque de données d'enquêtes » (Tableaux B, C, E ou F). On y trouve aussi les données descriptives sur les échantillons interrogés (Tableaux A et D).

Dans un premier temps, on étudie le profil des personnes de 14 ans et plus déclarant qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile en cumulant les résultats des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012.

L'Observatoire a vérifié à partir des statistiques extraites de chaque enquête annuelle (Voir tableaux E de la « Banque de données d'enquêtes »), que les éléments de profil obtenus sur cette période d'interrogation de 5 ans, ont bien un caractère structurel. Cela signifie qu'au-delà des variations conjoncturelles, l'échantillon formé par les six enquêtes annuelles « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012 révèle des disparités qui sont communes à la plupart, voire à chacune d'entre elles prises séparément mais qui ne seraient pas nécessairement statistiquement significatives.

Le cumul des résultats des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012 permet précisément de former un échantillon de plus de 102 000 personnes de 14 ans et plus autorisant une analyse très fine des profils.

Pour déterminer quelles sont les modalités des caractéristiques des personnes de 14 ans

et plus qui ont un impact « toutes choses égales par ailleurs » sur la probabilité de déclarer qu'il leur arrive de ressentir de l'insécurité à leur domicile, l'Observatoire procède à une modélisation par régression logistique (Voir résultats en annexes, tableaux 1 à 13, et série de tableaux C de la « Banque de données d'enquêtes » sur le sentiment d'insécurité au domicile).

Pour une caractéristique donnée parmi la liste de celles choisies lors de la mise en œuvre de la régression logistique, sachant qu'une modalité de référence doit être fixée, on évalue l'effet propre de ses autres modalités à l'aide d'une statistique appelée « rapport de cotes à référence modélisée ». S'il est significativement supérieur (ou inférieur) à 1, on dira que la modalité en question a un impact propre à la hausse (ou à la baisse) sur la probabilité de déclarer ressentir de l'insécurité au domicile par rapport à la modalité de référence.

L'expression « toutes choses égales par ailleurs » signifie que lors de la modélisation, l'effet de chaque modalité est évalué en fixant les modalités des autres caractéristiques à la situation de référence, ce qui permet d'en estimer l'impact spécifique.

En moyenne lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, plus de 20 % des femmes et moins de 10 % des hommes de 14 ans et plus ont déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile

Les réponses fournies par les hommes et les femmes de 14 ans et plus interrogés lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012 à la question sur le sentiment d'insécurité au domicile diffèrent très fortement.

D'après les résultats collectés lors de ces six enquêtes annuelles de

victimation qui se sont déroulées en France métropolitaine, 20,1 % des femmes de 14 ans et plus ont déclaré se sentir en insécurité à leur domicile « souvent » (2,8 %), « de temps en temps » (8,4 %) ou « rarement » (un peu moins de 9 %, tableau 1 en annexes).

En comparaison, ce sont respectivement 1,1 % des hommes de

14 ans et plus qui ont dit se sentir « souvent » en insécurité à leur domicile, 3,6 % « de temps en temps » et 4,9 % « rarement », soit 9,7 % d'entre eux pour lesquels cela arrive (Graphique 1 et 2).

Il apparaît ainsi que la part des femmes est plus de deux fois supérieure à celle des hommes.

(11) http://www.inhesj.fr/sites/default/files/dico_methodo.pdf

(12) Voir l'article du rapport annuel 2012 http://www.inhesj.fr/sites/default/files/RA2012/D1_Victimation_1.pdf, aux pages 31 à 33 (commentaires), pages 74 à 77 (tableaux et graphiques) et page 104 (formulation de la question).

C'est aussi le cas lorsqu'on s'intéresse plus particulièrement aux fréquences « souvent » ou « de temps en temps » : plus de 11% des femmes déclarent qu'il leur arrive « souvent ou de temps en temps » de se sentir en insécurité au domicile alors que cette proportion est inférieure à 5 % pour les hommes.

En arrondissant, pour 1 femme de 14 ans et plus déclarant se sentir en insécurité à son domicile « souvent », « de temps en temps » ou « rarement », on en compte 4 qui ont répondu que cela n'arrivait « jamais ». Pour les hommes, toujours en

arrondissant, ce qu'on appelle « cote » est égal à 1 pour 9.

On mesure ainsi à 0,4¹³ le rapport entre la cote des hommes et celle des femmes (Graphique 3). On introduit ce ratio car il intervient dans la modélisation par régression logistique qui est mise en œuvre afin d'évaluer l'effet propre ou « toutes choses égales par ailleurs » des différents éléments de profil des personnes interrogées sur la probabilité de déclarer se sentir en insécurité au domicile.

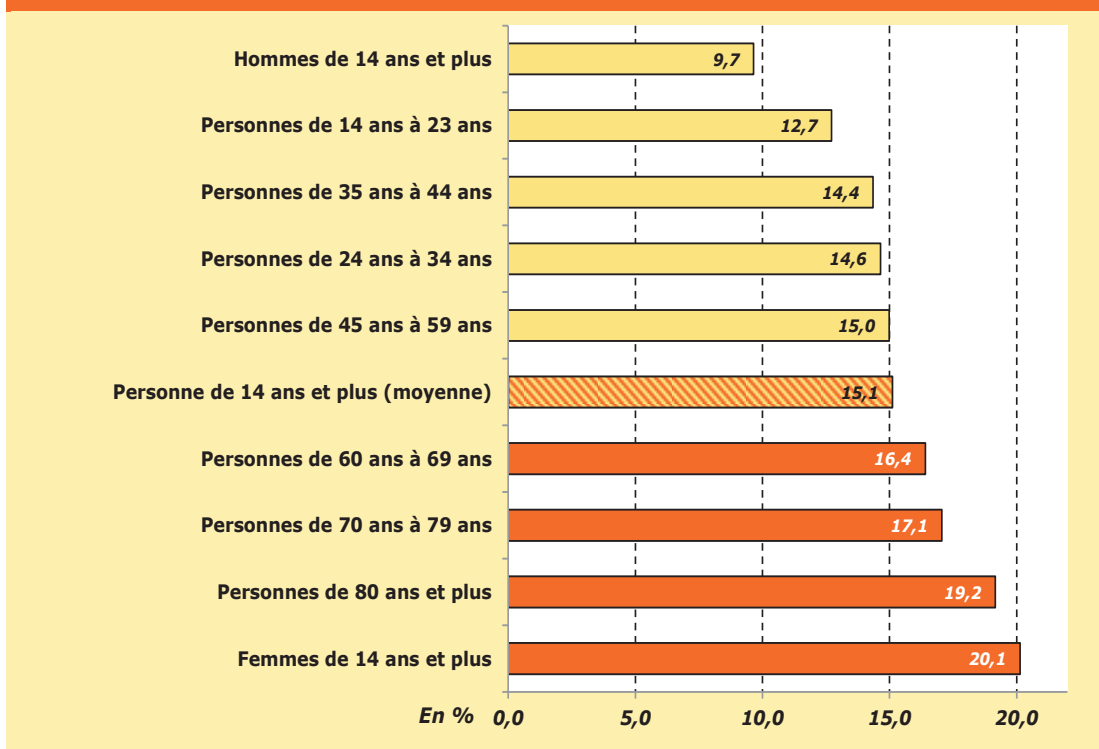
Une telle modélisation nécessite de choisir une liste de caractéristiques et, pour chacune d'entre elles, une modalité de référence (Voir tableau C de la « Banque

de données d'enquêtes»). Les résultats des analyses « toutes choses égales par ailleurs » dépendent des paramètres choisis.

En tenant compte d'éventuels effets d'autres caractéristiques, la méthode statistique multicritères utilisée permet d'établir que le fait d'être un homme a un effet propre à la baisse sur la probabilité de déclarer ressentir de l'insécurité au domicile par rapport à être une femme.

Cet effet est évalué par un rapport de cotes modélisé à la valeur de 0,4 identique à celui mesuré. Cela signifie que l'écart observé entre hommes et femmes ne dépend pas d'autres caractéristiques ayant un effet propre.

Graphique 1. Modalités les moins élevées et les plus élevées des personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012 en fonction du sexe et de l'âge

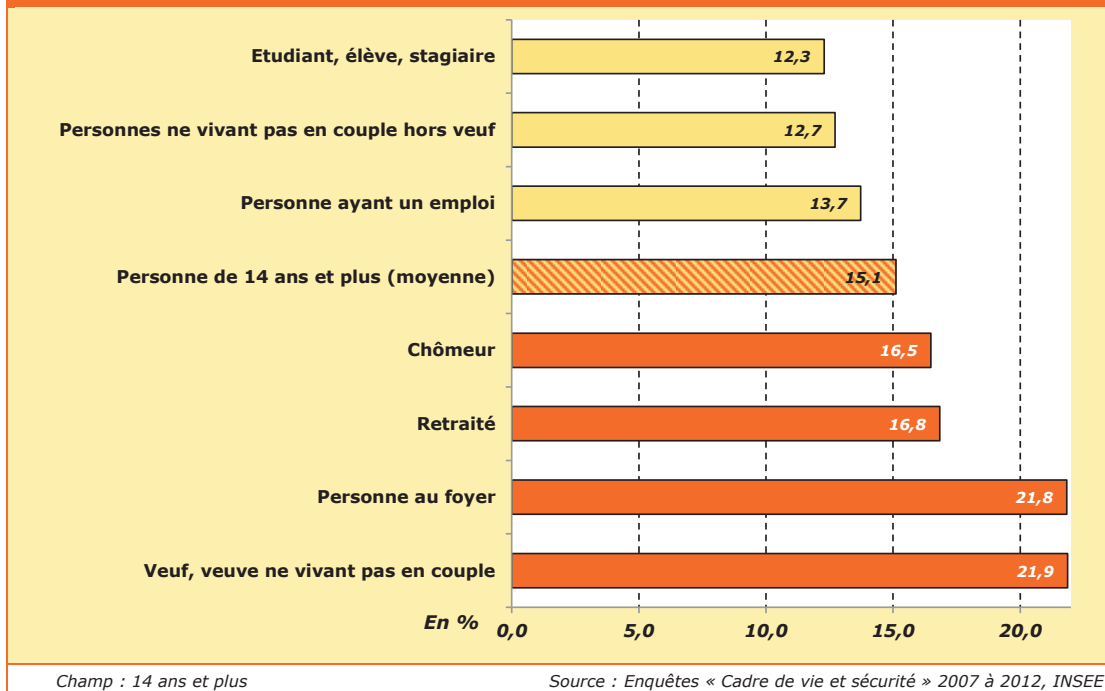


Champ : 14 ans et plus

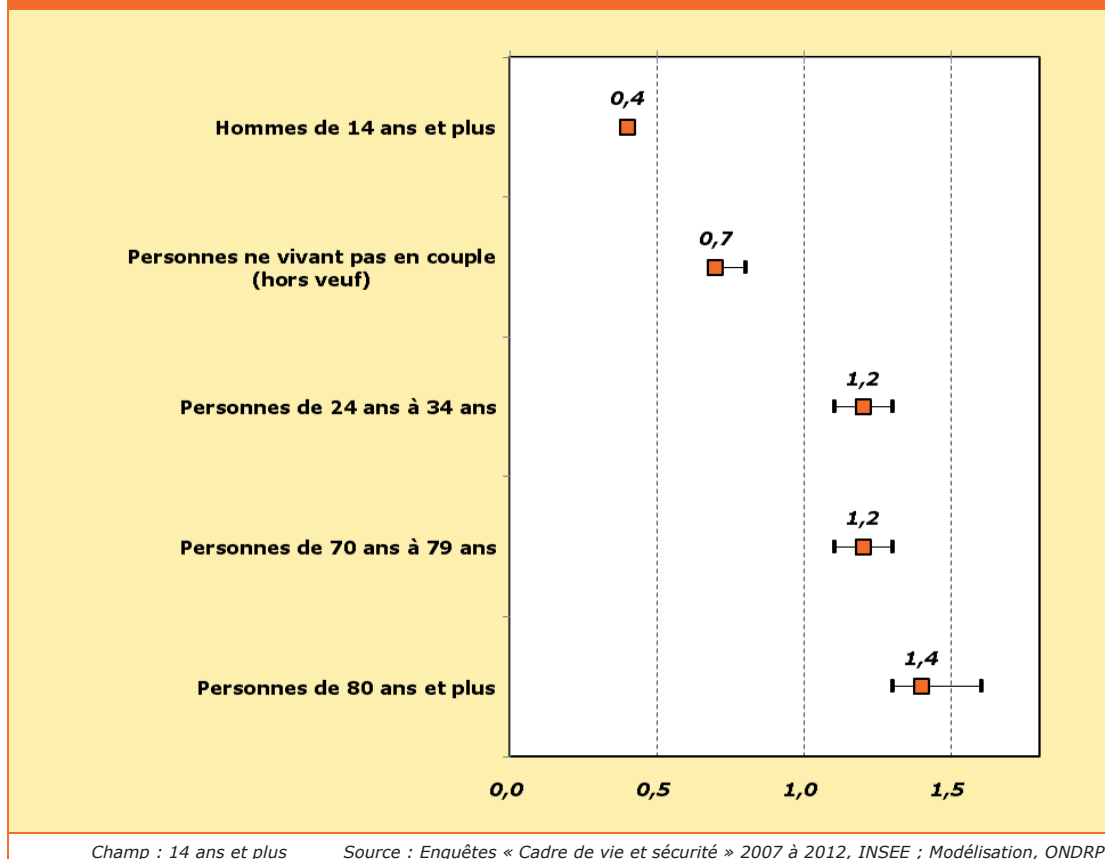
Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE

(13) En rapportant la cote des hommes «0,11», à celle des femmes «0,25» (Voir tableau C de la « Banque de données d'enquêtes »).

Graphique 2. Modalités les moins élevées et les plus élevées des personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012 en fonction de la situation au regard de l'emploi et de la situation de couple et de l'état matrimonial légal



Graphique 3. Les principaux facteurs liés au sexe, à l'âge ainsi qu'aux autres caractéristiques individuelles ayant un effet « toutes choses égales par ailleurs » sur le sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012



La part des personnes disant se sentir en insécurité à leur domicile dépasse 17 % chez les 70 à 79 ans et elle atteint 19,2 % chez les 80 ans et plus

On mesure à 15% la proportion des personnes de 45 à 59 ans ayant déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012. Ce taux est très proche de la moyenne de 15,1% observée pour l'ensemble des personnes de 14 ans et plus interrogées.

Il s'élève avec l'âge à partir de 60 ans : il se situe à 16,4% pour les 60 à 69 ans, à 17,1% pour les 70 à 79 ans et à plus de 19% pour les 80 ans et plus.

Les analyses « toutes choses égales par ailleurs » permettent d'établir que l'âge a un effet propre sur la probabilité de déclarer se sentir en insécurité au domicile. On modélise en effet à 1,4 le « rapport de cotes » de cette probabilité entre

les personnes de 80 ans et plus et celles de 45 à 59 ans, classe d'âge choisie comme référence.

Le « rapport de cotes » modélisé est significativement supérieur à 1 pour les personnes de 70 à 79 ans (1,2) mais aussi pour celles ayant entre 24 et 34 ans (1,2). En revanche, après modélisation, on ne mesure pas de différences significatives entre les autres tranches d'âge et les 45 à 59 ans.

On en déduit que la part inférieure à 13% des personnes de 14 à 23 ans qui déclarent qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile n'est pas due à un effet propre de cette classe d'âge mais à des effets dits « structurels ». D'autres caractéristiques des 14 à 23 ans, ayant elles un impact « toutes choses

égales par ailleurs », expliqueraient le niveau de 12,7% observé.

La modalité « avoir entre 24 et 34 ans » a un effet propre à la hausse sur la probabilité de déclarer ressentir de l'insécurité au domicile alors qu'elle s'établit à 14,6%, soit une proportion inférieure à celle de modalité de référence.

D'après le modèle, les effets structurels des caractéristiques des 24 à 34 ans auraient dû conduire à un taux moins élevé que celui mesuré, sans pour autant que cette classe d'âge affiche un effet propre par rapport à la référence, comme c'est le cas pour les 14 à 23 ans. Dès lors que le taux observé est supérieur au niveau attendu, nous pouvons en déduire que la modalité « avoir entre 24 et 34 ans » a un impact à la hausse « toutes choses égales par ailleurs ».

Les autres caractéristiques individuelles, y compris celles pour lesquelles la part des personnes déclarant se sentir en insécurité à leur domicile dépasse 20 %, ont des « effets propres » plus limités que l'âge et le sexe

Selon la situation des personnes de 14 ans et plus à l'égard de l'emploi, la proportion de celles qui ont déclaré ressentir de l'insécurité au domicile varie de 12,3%, pour les « étudiants, élèves ou stagiaires » à près de 22% pour les personnes au foyer. Elle ne dépasse pas 14% pour la modalité de référence, les personnes ayant un emploi (13,7%) (Tableau 2 en annexes).

Cependant, une fois pris en compte l'impact des autres caractéristiques, le rapport de cotes à la référence modélisé de la modalité « être une personne au foyer » se situe à 1,1, soit bien moins que celui mesuré (1,8). Cela signifie que l'écart observé est dû en grande partie à des effets structurels, à commencer par la présence quasi exclusive de femmes parmi les personnes au foyer.

L'impact spécifique « d'être une personne au foyer » est bien plus faible que celui d'être une femme. Leurs effets propres conjugués expliquent la part de 21,8% de personnes au foyer disant qu'il leur arrivait de sentir en insécurité à leur domicile.

Elle se situe à 16,5% pour les personnes au chômage et à 16,8% pour celles à la retraite. Par rapport à la référence « avoir un emploi », « être au chômage » n'a cependant pas d'effet propre alors qu'« être à la retraite » a un effet à la hausse limité puisque le rapport de cotes est modélisé à 1,1.

Pour les personnes à la retraite, le facteur « âge » joue un rôle prépondérant : plus de 50% d'entre elles

ont 70 ans ou plus. La caractéristique « sexe » en revanche n'a pas d'impact structurel pour cette catégorie puisque la part des femmes parmi les retraités, soit un peu moins de 53%, est très proche de celle de l'ensemble des 14 ans et plus (52,1%).

Les personnes veuves ne vivant pas en couple¹⁴, qui à plus de 80% sont des femmes et à près de 75% des personnes de 70 ans et plus, fournissent l'exemple d'une catégorie pour laquelle la structure selon le sexe et l'âge explique le niveau élevé de la fréquence exprimée du sentiment d'insécurité au domicile : 21,9% des personnes veuves ne vivant pas en couple ont déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile.

(14) L'ONDRP a créé une caractéristique qui tient compte à la fois de l'état matrimonial légal (célibataire, marié, divorcé, veuf) et de la situation de couple qu'on détermine selon que la personne interrogée déclare ou non « vivre en couple ».

La composition du ménage ou son niveau de vie par unités de consommation ¹⁵, ont un impact sur le sentiment d'insécurité au domicile

Moins de 15% des personnes de 14 ans et plus appartenant à un ménage composé d'un couple sans enfant ont déclaré qu'il leur arrivait de ressentir de l'insécurité à leur domicile. Cette part s'élève à 17,6% pour des personnes vivant seules¹⁶ et à 16,8% pour celles appartenant à une famille monoparentale tandis qu'elle est inférieure à 14% pour celles dont le ménage est formé d'un couple avec enfant (Tableau 3 en annexes) (Graphique 4 et 5).

Par rapport à la situation choisie comme référence, « appartenir à un ménage composé d'un couple sans enfant », **appartenir à un autre type de ménage a un effet propre sur la probabilité de dire qu'il arrive qu'on se sente en insécurité à son domicile.**

Le sens et l'intensité de cet effet « toutes choses égales par ailleurs » à la référence sont déterminés par la valeur du rapport de cotes fourni par le modèle: elle se situe à 1,5 pour les personnes vivant seules, à 1,2 pour les personnes des familles

monoparentales et à 0,9 pour celles des ménages formés d'un couple avec enfant (Graphique 6).

En comparant la valeur modélisée à celle du rapport de cotes à la référence mesuré à partir des proportions d'origine, on peut affiner l'analyse des effets propres. Pour les personnes vivant seules, et, dans une moindre mesure, pour celles des familles monoparentales, les rapports modélisés sont supérieurs à ceux mesurés, respectivement 1,5 à comparer à 1,2 et 1,2 à comparer à 1,1.

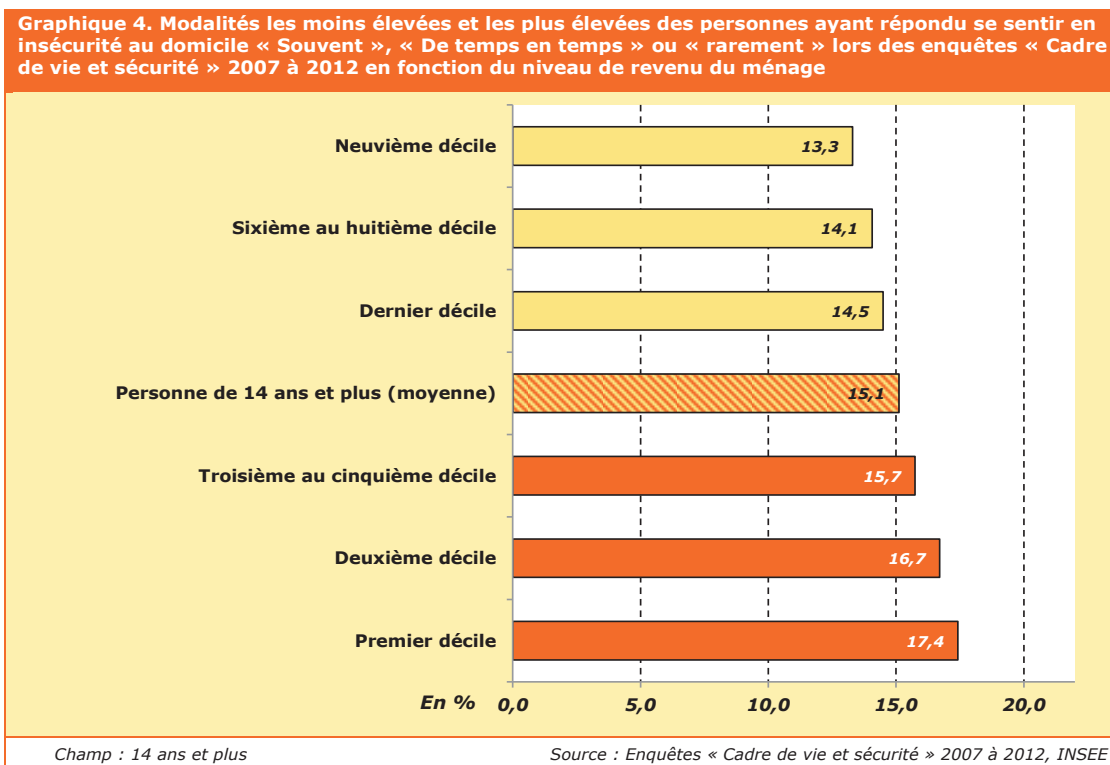
Cela signifie qu'il existe des facteurs structurels dont l'effet à la baisse sur la probabilité de se déclarer en insécurité au domicile est plus que compensé par l'impact « toutes choses égales par ailleurs » des deux modalités considérées par rapport à la référence, surtout pour les personnes vivant seules (au sens de la composition du ménage).

Concernant le niveau de vie des répondants, l'ONDRP a réparti les personnes de 14 ans et plus selon le

décile¹⁷ de revenu de leur ménage. Selon ces regroupements, la part des personnes qui déclarent se sentir en insécurité à leur domicile décroît du premier¹⁸ au neuvième décile en prenant les valeurs suivantes: 17,4% pour le premier décile, 16,7% pour le deuxième, 15,7% pour les déciles 3 à 5, 14,1% pour les déciles 6 à 8 et 13,3% pour neuvième décile.

L'ONDRP a vérifié qu'appartenir à un ménage du premier décile, du deuxième ou des déciles 3 à 5 augmente « toutes choses étant égales par ailleurs » la probabilité de se déclarer en insécurité au domicile par rapport à la situation choisie comme référence, « appartenir à un ménage des déciles 6 à 8 ». L'effet propre à la hausse est modélisé par un « rapport de cotes » de 1,3 pour le premier décile, de 1,2 pour le deuxième et de 1,1 pour les déciles 3 à 5.

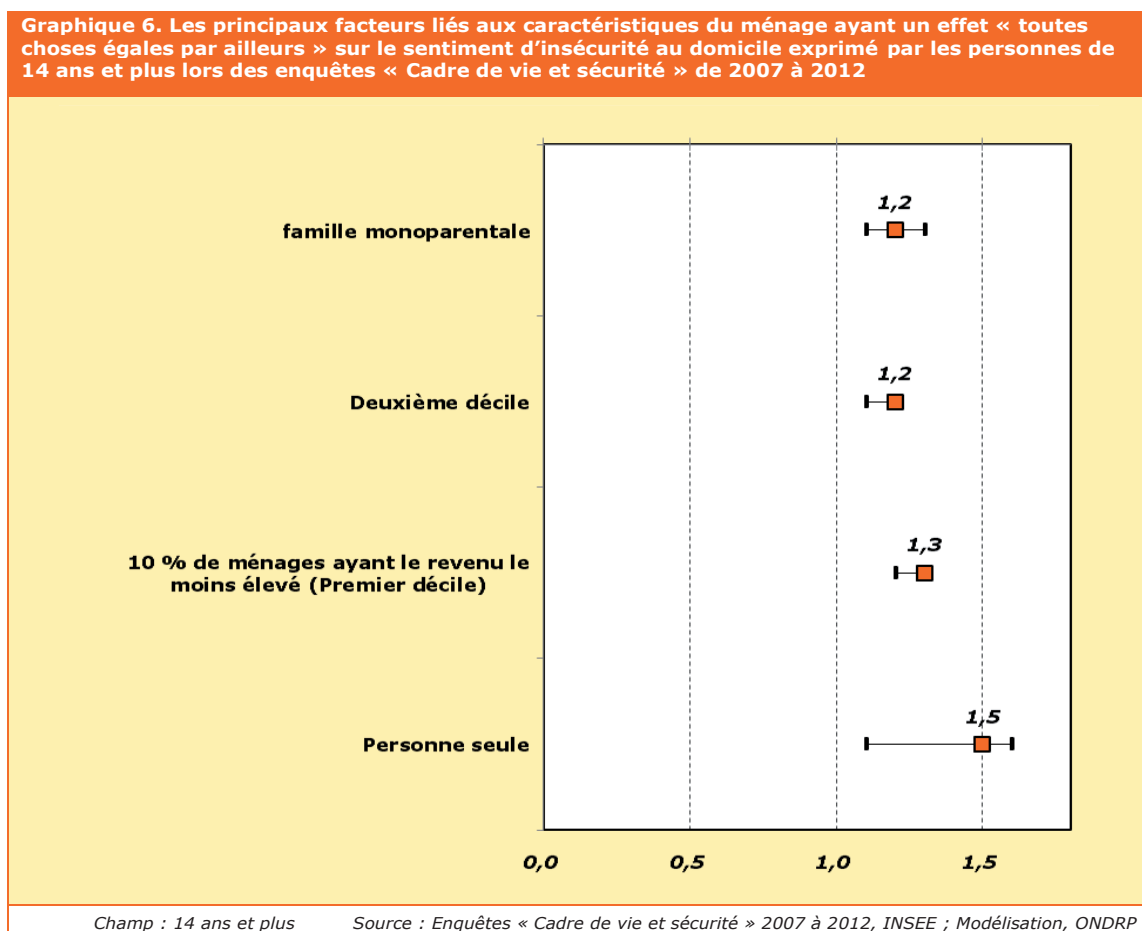
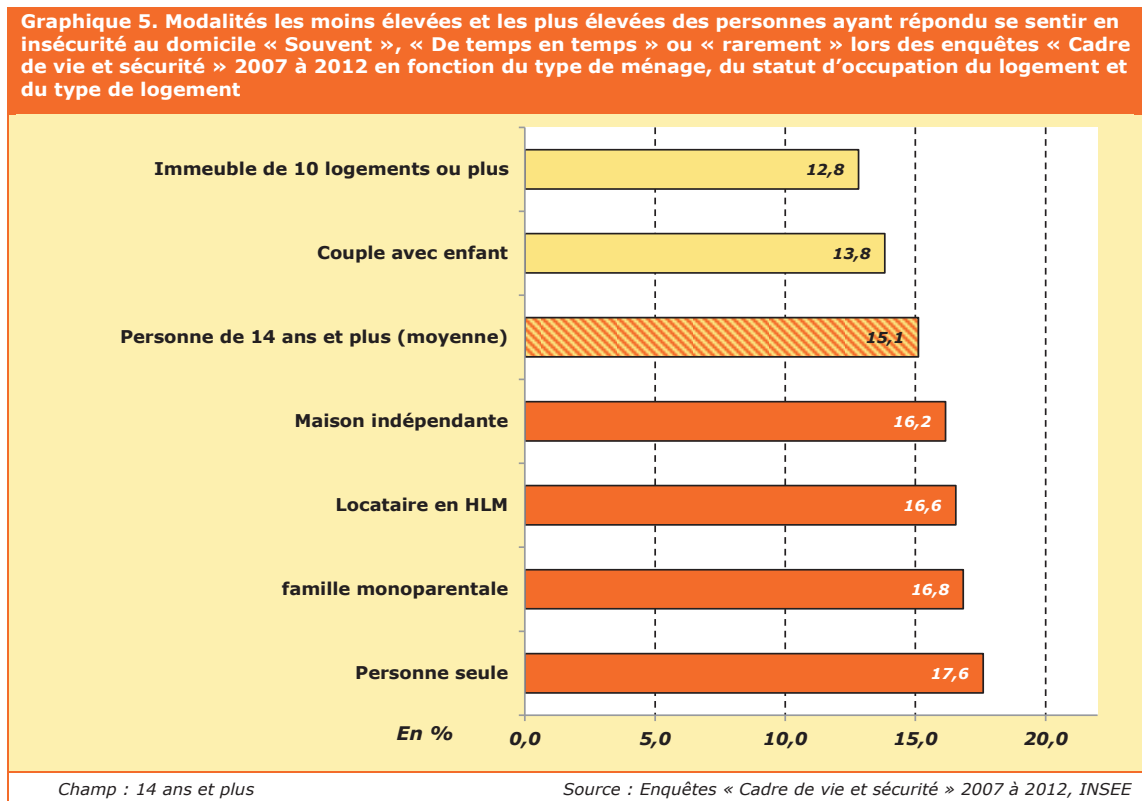
Toujours par rapport à la référence, appartenir à un ménage du neuvième décile à un impact propre à la baisse



(15) <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-consommation.htm>

(16) Leur ménage est composé uniquement d'elle-même.

(17) <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/deciles.htm>



modélisé par un « rapport de cotes » de 0,9. On vérifie ainsi que la baisse de la part des personnes disant ressentir de l'insécurité au domicile selon le niveau revenu croissant du premier au neuvième décile est due,

pour partie, à un effet spécifique de cette caractéristique.

Le phénomène ne s'étend pas aux personnes issues des 10% de ménages dont les revenus par unités

de consommation sont les plus élevés, celles du dernier décile. Près de 14,5% d'entre elles déclarent qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile, une part supérieure à celle qu'on observe des déciles 6 à 9.

Habiter un immeuble ou dans un quartier composé en tout ou partie d'immeubles a un impact à la baisse sur la probabilité de déclarer ressentir de l'insécurité au domicile

Moins de 13% des personnes de 14 ans et plus habitant un immeuble comportant dix logements ou plus disent qu'il leur est arrivé de ressentir de l'insécurité à leur domicile. Cette part s'établit à 14,2% pour les personnes dont le logement se situe dans un immeuble de moins de dix logements et à environ 16% pour celles qui vivent dans une maison, 16,2% si elle est indépendante et 15,9% si elle est mitoyenne (Graphique 7 et 8).

En tenant compte des effets des autres caractéristiques selon la modélisation mise en œuvre, il apparaît qu'« habiter une maison indépendante » accroît la probabilité de déclarer ressentir de l'insécurité au domicile par rapport à la référence, « habiter une maison mitoyenne » tandis qu'habiter un immeuble,

surtout s'il compte dix logements ou plus, a un effet propre à la baisse sur cette probabilité (Graphique 9).

Pour la caractéristique du statut d'occupation du logement, une seule modalité « appartenir à un ménage locataire d'un logement HLM », pour laquelle la part de personnes disant qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile est mesurée à 16,6%, affiche un effet propre, en l'occurrence à la hausse, par rapport à la modalité de référence, « appartenir à un ménage propriétaire de son logement ».

Les trois modalités de la caractéristique « type d'habitat au voisinage du logement » correspondant à des quartiers mixtes (pavillons et immeubles) ou exclusivement compo-

sés d'immeubles affichent, quant à elles, un effet propre à la baisse sur la probabilité de déclarer ressentir de l'insécurité au domicile par rapport à la référence, « habiter un quartier pavillonnaire ». Inversement, habiter une maison isolée a un impact à la hausse « toutes choses étant égales par ailleurs ».

La part des personnes de 14 ans et plus déclarant qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile s'établit à la même valeur pour les personnes « habitant une cité ou un grand ensemble » d'une part, et celle « habitant une maison isolée » d'autre part (15,5%). Or, par rapport à la référence, « habiter un quartier pavillonnaire » (16,3%), la première modalité affiche un effet propre à la baisse (rapport de cotes modélisé à 0,9) et la seconde à la hausse (1,1).

Plus de 19% des personnes de 14 ans et plus habitant un quartier classé « Zone urbaine sensible » déclarent qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile

Dans les communes avec des quartiers classés « Zone urbaine sensible » (ZUS¹⁹), la part des personnes déclarant ressentir de l'insécurité au domicile est plus élevée chez les personnes de 14 ans et plus habitant en ZUS que dans les autres quartiers : 19,1% à comparer à 15,5% (Tableau 4 en annexes).

Par rapport à la situation de référence, « habiter dans une commune sans quartier ZUS d'une unité urbaine²⁰ avec quartier classé ZUS », **habiter dans une zone urbaine sensible augmente toutes choses étant**

égales par ailleurs la probabilité de dire qu'il arrive qu'on ressent de l'insécurité au domicile.

Le rapport de cotes à la référence est modélisé à la valeur 1,2, soit moins que celle déduite des parts mesurées, soit 1,4. L'effet propre de la modalité, « habiter en ZUS », n'explique pas à lui seul le niveau de la part de plus de 19% qui est observé. Parmi les autres facteurs ayant un impact à la hausse sur celles-ci, on peut citer parmi ceux déjà commentés, certaines modalités des caractéristiques « niveau de vie » ou « statut d'occupation du logement ».

En effet, près de deux tiers des personnes de 14 ans et plus habitant en ZUS appartiennent à un ménage qui est locataire d'un logement HLM, et plus de 70% d'entre elles appartiennent à un ménage de l'un des cinq premiers déciles de niveau de revenu, dont près de 42% au sein des deux premiers déciles.

Des deux caractéristiques de la commune d'habitation intégrée dans la modélisation, la taille de l'unité urbaine où elle se trouve (sauf s'il s'agit d'une commune rurale) et sa position par rapport aux « villes-centre²¹ » des aires urbaines²², seule cette dernière a un impact sur

(18) Les 10% de ménage dont le revenu par unités de consommation est le plus faible.

(19) <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-urbaine-sensible.htm>

(20) <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-urbaine.htm>

(21) <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/ville-centre.htm>

(22) <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/aire-urbaine.htm>

la probabilité de déclarer se sentir en insécurité à son domicile.

Par rapport à la référence, « habiter une commune ville-centre », habiter une commune de banlieue a un effet propre à la baisse sur cette probabilité, tout comme habiter en zone rurale (*commune rurale hors zone périurbaine*).

Selon le regroupement des 22 régions de la France métropolitaine en huit zones d'études et d'aménagement du territoire²³, la part des personnes de 14 ans et plus disant ressentir de

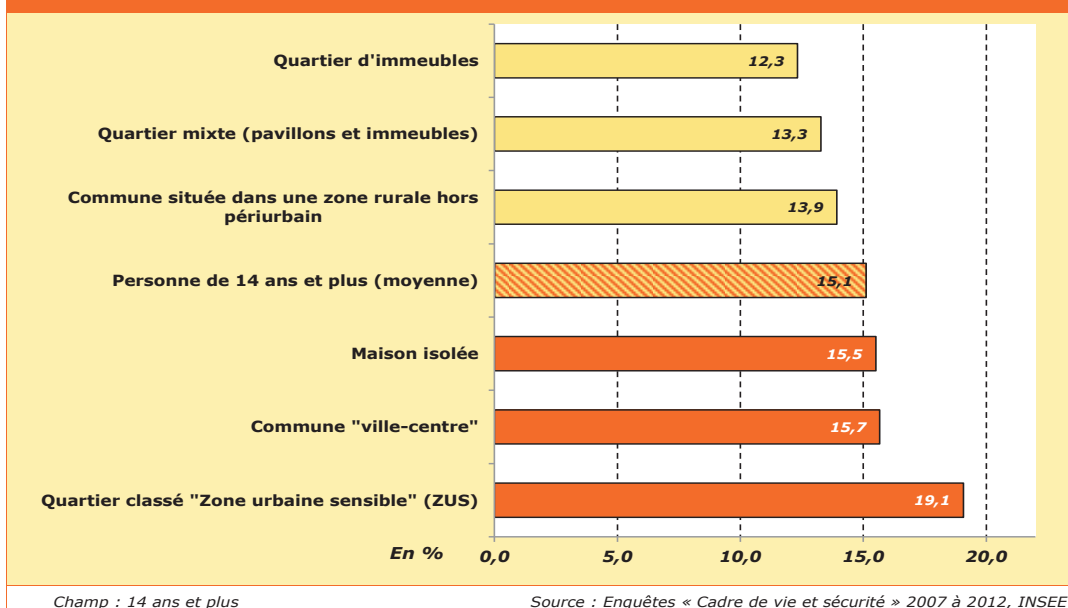
l'insécurité au domicile varie de 13,4% dans les régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes) à 17,9% dans le Nord-Pas-de-Calais (*Tableau 6 en annexes*).

Si par rapport à la référence, « habiter en régions Rhône-Alpes ou Auvergne », habiter dans l'ouest a un effet à baisse « toutes choses étant égales par ailleurs », ce n'est pas le cas pour la modalité « habiter dans le Nord-Pas-de-Calais ». D'autres facteurs impactant la structure des

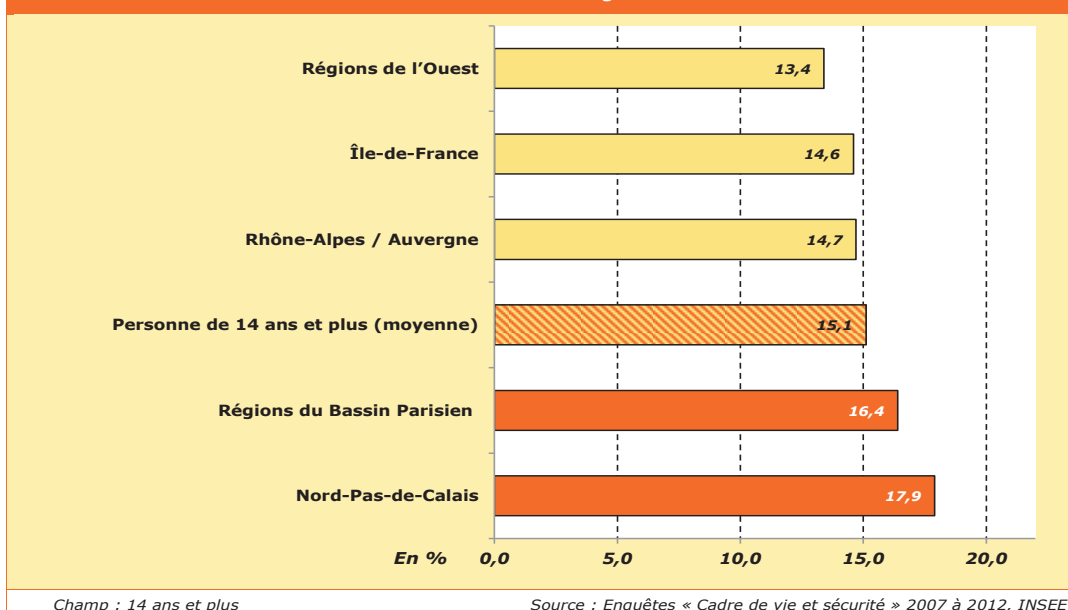
personnes habitant cette région expliquent le niveau d'insécurité au domicile de près de 18% observé.

La modélisation révèle en revanche, qu'habiter en région « Île-de-France » ou dans l'une des six régions du bassin parisien (Bourgogne, Basse-Normandie, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Picardie) a un effet à la hausse sur la probabilité de déclarer qu'il arrive qu'on se sente en insécurité au domicile.

Graphique 7. Modalités les moins élevées et les plus élevées des personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012 en fonction de la situation de la commune par rapport aux aires urbaines, du type d'habitat au voisinage du logement et de la situation du quartier par rapport aux aires urbaines

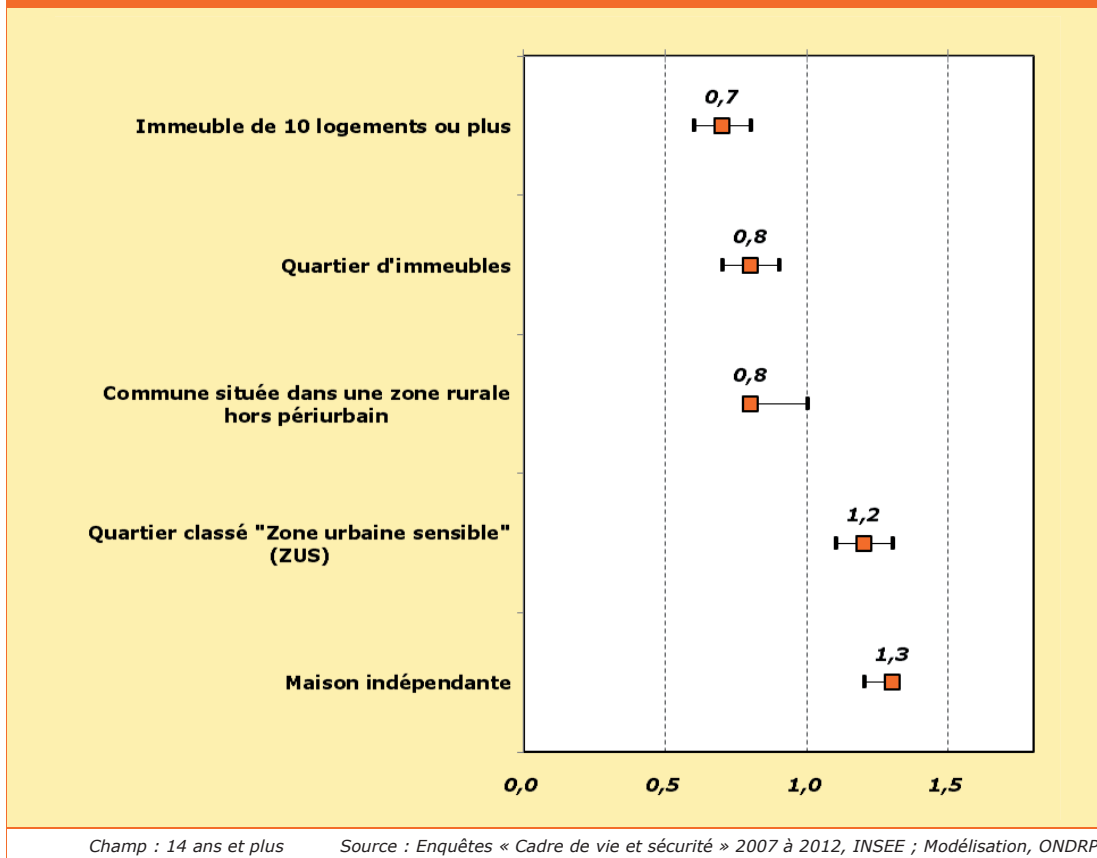


Graphique 8. Modalités les moins élevées et les plus élevées des personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012 en fonction de la zone régionale de résidence



(23) <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-etude-amenagement-territ.htm>

Graphique 9. Les principaux facteurs liés aux caractéristiques du logement ayant un effet « toutes choses égales par ailleurs » sur le sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012



Les personnes de 14 ans et plus ayant dit avoir été victimes d'atteintes personnelles au cours des deux années civiles précédant l'enquête déclarent se sentir en insécurité à leur domicile dans une proportion bien plus élevée que les autres, surtout celles ayant subi des menaces ou des injures dans leur quartier

Environ 3,2% des personnes de 14 ans et plus interrogées lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012 ont déclaré avoir subi au moins un vol ou une tentative de vol personnel avec violences ou menaces ou un acte de violences physiques hors ménage²⁴ sur deux ans. Pour les vols ou tentatives de vol personnel sans violence, ni menace, cette part est mesurée à un niveau peu différent, 3,3%, alors que pour les menaces ou les injures hors ménage, elle atteint près de 15%.

Parmi les personnes disant avoir été victimes d'un de ces regroupements de victimations personnelles, on observe que celles qui ont décrit l'acte le plus récent subi sur deux ans comme s'étant déroulé dans leur quartier déclarent se sentir en insécurité à leur domicile dans des proportions bien plus élevées que les autres: 27% pour victimes déclarées de vols avec violences ou menaces (*y compris tentatives*) ou de violences physiques hors ménage, 24% pour les victimes déclarées de

vols ou tentatives de vol personnel sans violence ni menace et même jusqu'à 29,5% pour les victimes déclarées de menaces ou injures hors ménage (Tableau 7 en annexes) (Graphique 10).

Pour les victimes déclarées, si l'acte le plus récent subi sur deux ans est décrit comme n'ayant pas eu lieu dans le quartier, les parts se situent à des niveaux plus faibles mais intrinsèquement assez élevés pour les victimes de vols ou tentatives

(24) Dont l'auteur ne vivait pas, au moment de l'enquête, dans le même logement que l'enquêté.

de vols personnels avec violences ou menaces ou les actes de violences physiques hors ménage (21,7%) et les menaces ou injures hors ménage (19,4%).

En comparaison, moins de 15% des personnes ne s'étant déclarées victimes de vols ou tentatives de vols personnels avec violences ou menaces ou d'actes de violences physiques hors ménage ont dit qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile, et 13,6% pour les menaces ou injures hors ménage.

Ces modalités étant choisies comme référence, **il apparaît que s'être déclarée victime a un impact à la hausse sur la probabilité se sentir en insécurité au domicile** : le rapport de cotes à la référence est peu différent parmi les victimes

déclarées de vols avec violences ou menaces (*y compris tentatives*) ou de violences physiques hors ménage, selon que la dernière atteinte ai été décrite dans le quartier (1,4) ou hors du quartier (1,5) (Graphique 11).

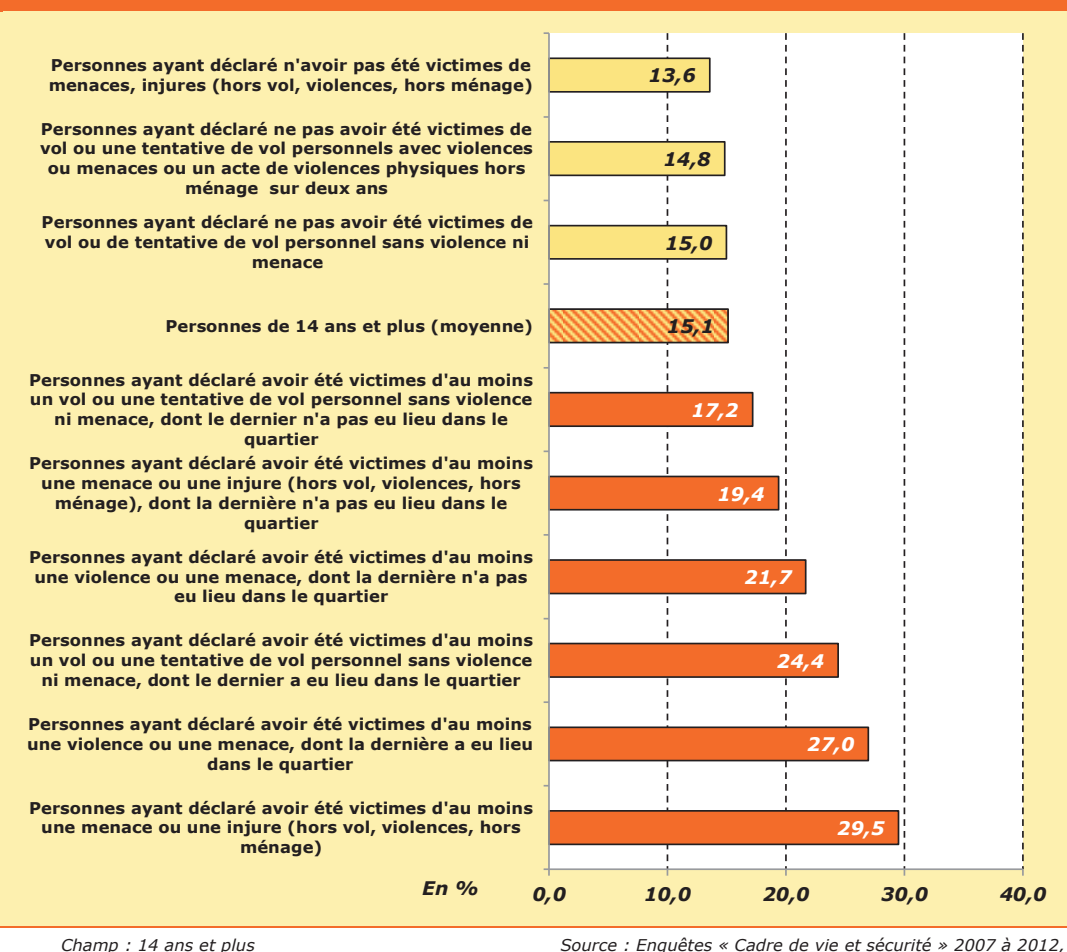
Pour les victimes déclarées de menaces ou injures hors ménage, l'intensité de l'effet à la hausse est supérieure si l'acte le plus récent s'est déroulé dans le quartier: le rapport de cotes à la référence est alors modélisé à 1,9 à comparer à 1,4 si l'acte le plus récent n'est pas décrit comme ayant eu lieu dans le quartier.

Pour les vols ou tentatives de vols personnes sans violence, ni menace, ce n'est que pour les victimes qui ont déclaré que l'acte le plus récent s'est déroulé dans le quartier qu'on

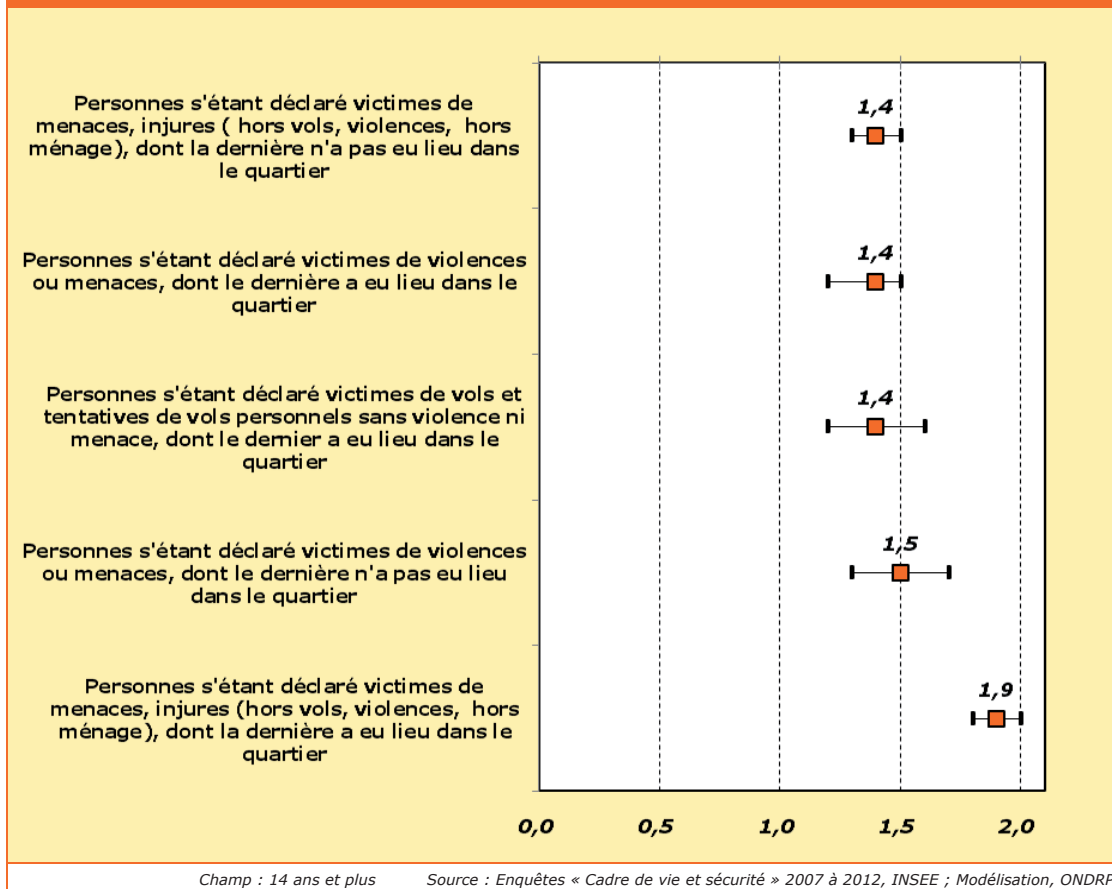
mesure un effet « toutes choses égales par ailleurs » par rapport à la modalité « ne pas s'être déclarée victime ».

Selon les regroupements de victimations personnelles effectués, la nature de l'impact de leurs modalités sur le sentiment d'insécurité au domicile diffère: pour les vols ou tentatives de vols personnels avec violences ou menaces ou les actes de violences physiques hors ménage, l'effet propre n'est pas lié au quartier tandis que pour les autres victimations personnelles, la modalité « l'acte le plus récent a eu lieu dans le quartier » a un impact qui est soit supérieur à celui de la modalité « l'acte le plus récent n'a pas eu lieu dans le quartier » comme pour les menaces ou injures hors ménage, soit exclusif comme pour les vols ou tentatives de vols personnels sans violence, ni menace.

Graphique 10. Proportion de personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012 en fonction des atteintes personnelles



Graphique 11. Les atteintes personnelles déclarées sur 2 ans par les personnes de 14 ans et plus ayant un effet « toutes choses égales par ailleurs » sur le sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012



Si leur ménage s'est déclaré victime d'atteintes visant leur logement, les personnes de 14 ans et plus déclarent, pour près de 30% d'entre elles, qu'il leur arrive de sentir en insécurité à leur domicile

Après répartition des personnes de 14 ans et plus selon les réponses que leur ménage a fournies aux questions de victimation visant le logement (vols avec ou sans effraction, tentatives ou actes de vandalisme). 8,6% des personnes de 14 ans et plus appartiennent à un ménage s'étant déclaré victime d'atteintes visant son logement (vols avec ou sans effraction, tentatives ou actes de vandalisme), au cours des deux dernières années. Parmi eux, 3,2% appartiennent à un ménage victime de cambriolage de la résidence principale, 1,8% de vols sans effraction dans la résidence

principale et 4,3% d'actes de vandalisme contre le logement.

La part des personnes déclarant ressentir de l'insécurité à leur domicile s'élève à 29,8% pour cette catégorie de la population, soit plus du double de celle observée auprès des personnes dont le ménage ne s'est pas déclaré victimes d'atteintes visant le logement, soit 13,7%.

Si leur ménage a déclaré avoir été victime de cambriolages ou de tentatives de cambriolages de la résidence principale au cours des deux années civiles précédant l'enquête, plus de 35% des

personnes disent qu'il leur arrive de sentir en insécurité à leur domicile. Pour les vols sans effraction, cette proportion se situe à 27,4 % et à 29,2 % pour les actes de vandalisme contre le logement.

Entre les personnes appartenant à un ménage s'étant déclaré victime ou non, l'ONDRP a souhaité introduire une dimension intermédiaire grâce aux réponses à une autre question posée au ménage, celle sur la connaissance de cambriolages dans le voisinage²⁵ du logement qui se seraient produits au cours des deux années civiles précédant l'enquête.

(25) Dans l'immeuble, dans la rue ou dans les rues avoisinantes, dans le quartier ou le village.

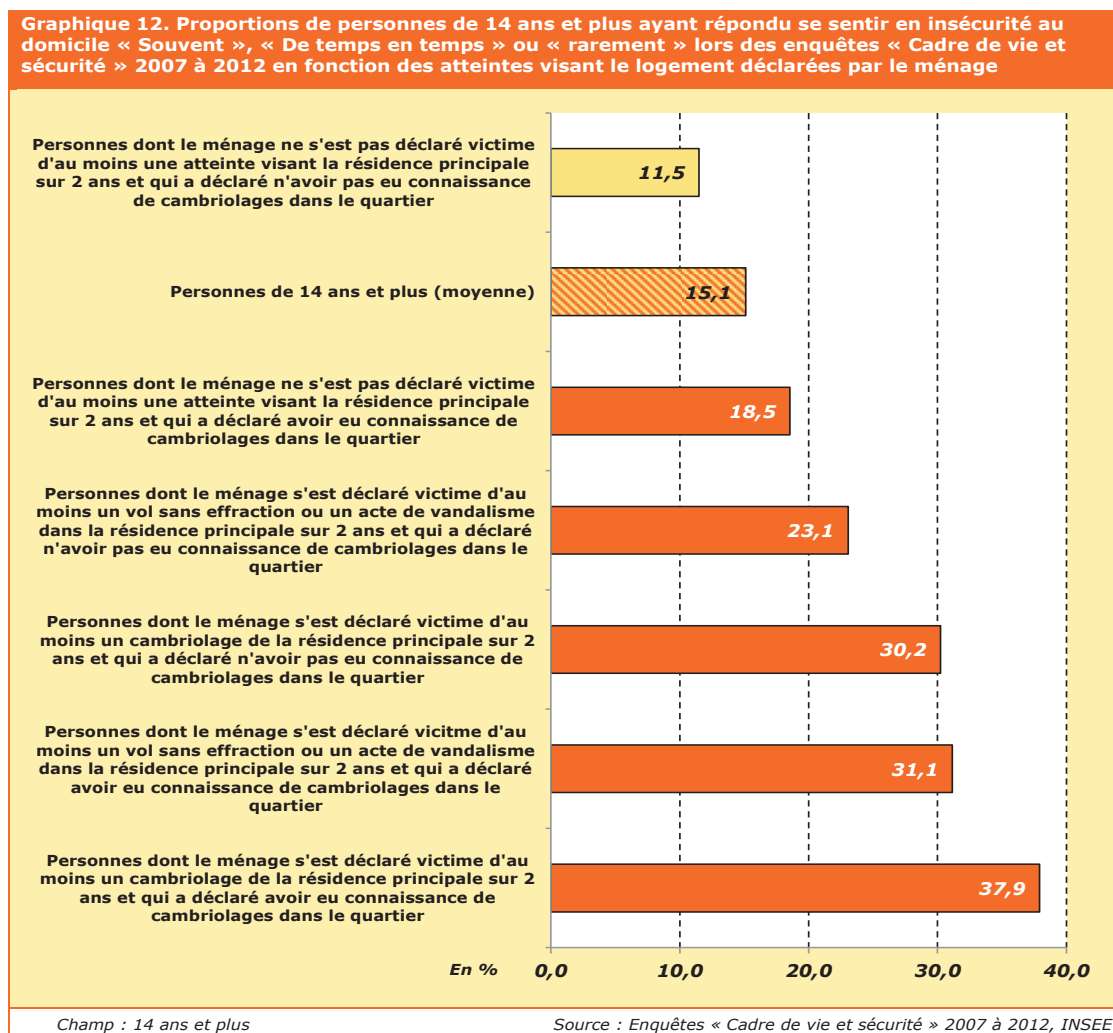
Que leur ménage se soit déclaré victime ou non, dès lors qu'il a dit avoir eu connaissance de cambriolages au voisinage du logement, la part de personnes qui disent ressentir de l'insécurité au domicile s'accroît: elle passe de 30,2% pour celles dont le ménage s'est déclaré victime de cambriolage ou de tentative de cambriolage de la résidence principale sur deux ans mais qui n'a pas entendu parlé de telles atteintes dans le voisinage à près de 38% si c'est le cas²⁶. De 23,1% à plus de 31% pour les personnes des ménages ayant dit avoir subi un vol sans effraction ou un acte de vandalisme contre son logement et de 11,5% à 18,5% pour les personnes dont le ménage ne s'est pas déclaré victime (Tableau 8 en annexes) (Graphique 12).

Les analyses «toutes choses égales par ailleurs» confirment que les facteurs «avoir été victime d'une atteinte visant le logement» et «avoir eu connaissance de cambriolages dans le voisinage» ont des effets propres à la hausse sur la probabilité de dire qu'on ressent de l'insécurité au domicile qui se conjuguent.

Les rapports de cotes à la référence modélisés passent de 1,5 pour les personnes dont le ménage a eu connaissance de cambriolages dans le voisinage sans s'être déclaré victime d'atteintes visant le logement à 4 s'il s'est déclaré victimes de cambriolages ou de tentatives de cambriolages de la résidence principale sur 2 ans et s'il a dit avoir eu connaissance de

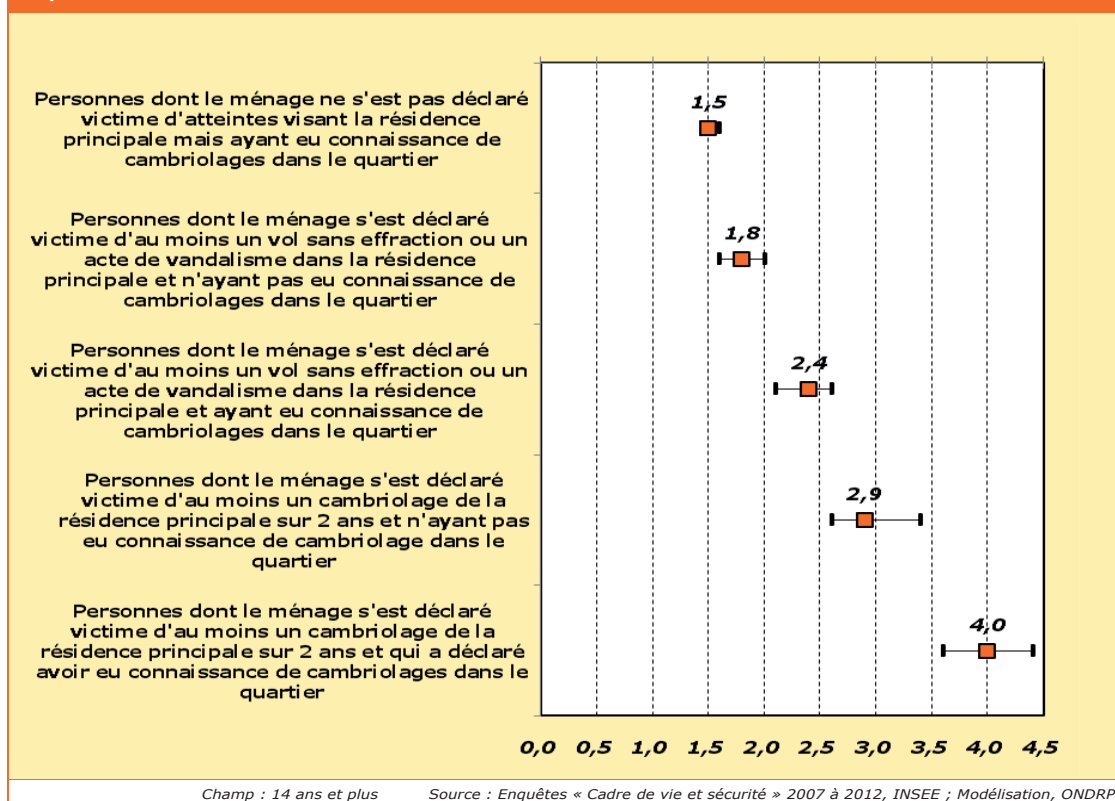
cambriolages dans le voisinage (Graphique 13).

Parmi les questions posées au ménage, celle sur les victimations (vols, tentatives ou acte de vandalisme) liés aux véhicules à moteur fournit deux modalités, «appartenir à un ménage qui s'est déclaré victime sur 2 ans et dont le dernier acte subi a eu lieu dans le quartier» ou «appartenir à un ménage qui s'est déclaré victime sur 2 ans et dont le dernier acte subi n'a pas eu lieu dans le quartier», qui ont un impact «toutes choses égales par ailleurs» bien plus limité. Pour chacune, le rapport de cotes à la référence est modélisé à 1,1.



(26) 2% des personnes de 14 ans et plus appartiennent à un tel ménage, ayant déclaré avoir été victime de cambriolage ou de tentative de cambriolage de la résidence principale et ayant dit avoir eu connaissance de telles atteintes dans le voisinage.

Graphique 13. Les atteintes visant le logement déclarées par le ménage ayant un effet « toutes choses égales par ailleurs » sur le sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012



Selon la fréquence de certains problèmes décrits par les ménages ou les personnes de 14 ans et plus dans leur quartier ou leur village, la part du sentiment d'insécurité au domicile peut atteindre plus de 25 %

Un peu plus de 10% des personnes de 14 ans et plus interrogées appartiennent à un ménage qui a dit qu'au cours des douze mois précédant l'enquête, des équipements collectifs ou des voitures ont souvent été détruits ou détériorés volontairement dans leur quartier ou leur village. Près de 26% d'entre elles (25,7%), ont dit qu'il arrive qu'elles se sentent en insécurité à leur domicile (Tableau 10 en annexes) (Graphique 14).

Cette part est d'autant plus élevée que les destructions ou dégradations dans le quartier ou le village sont plus fréquentes (selon les déclarations du ménage) : elle se situe à 19,7% si des équipements collectifs ou des

voitures ont été détruits ou détériorés volontairement « de temps en temps », à 15% si cela se produit « rarement » et à 11,5% si cela n'arrive « jamais ».

L'effet « toutes choses égales par ailleurs » s'élève avec la fréquence fournie par le ménage par rapport à la référence, « appartenir à un ménage ayant déclaré que des équipements collectifs ou des voitures n'avaient jamais été détruits ou détériorés volontairement dans leur quartier ou leur village au cours des 12 mois précédents ». Il est notamment modélisé à 1,9 pour les personnes dont le ménage déclare que les actes de destructions ou dégradations volontaires évoqués ont souvent eu lieu (Graphique 15).

Un peu moins de 40% des personnes de 14 ans et plus ont dit avoir observé elles-mêmes des phénomènes de « consommation ou de trafic de drogues » ou de « consommation exagérée d'alcool » au cours des 12 mois précédents dans le quartier ou le village (Tableau 11 en annexes).

Un peu plus de 9% des 14 ans et plus ont même déclaré avoir observé ces phénomènes « souvent » ou « de temps en temps ». Environ un quart d'entre eux, 25,4%, disent se sentir en insécurité à leur domicile. Si au minimum l'un des deux phénomènes, « consommation ou de trafic de drogues » ou « consommation exagérée d'alcool », est observé

«rarement», cette part s'affiche à 17,2% tandis que si la personne n'a jamais observé de tels phénomènes, elle ne dépasse pas 13%.

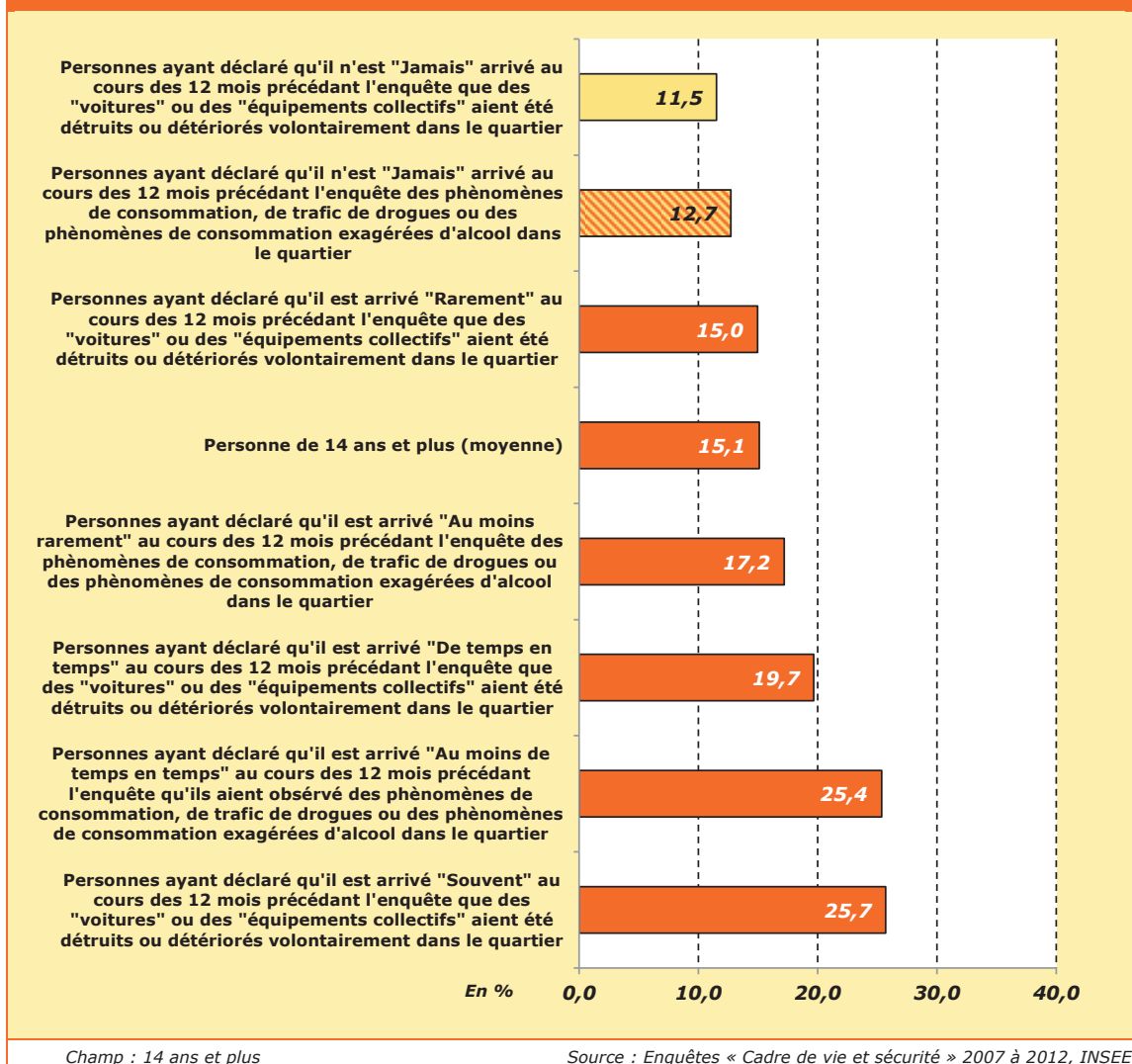
L'effet propre de cette caractéristique à trois modalités est croissant avec la fréquence: par rapport à la référence, «n'avoir jamais observé les phénomènes», l'impact «toutes choses égales par ailleurs» à la hausse

est modélisé à 1,3 si, au minimum les phénomènes ont été observés «rarement» et à 1,8 si chacun a été observé «souvent» ou «de temps en temps».

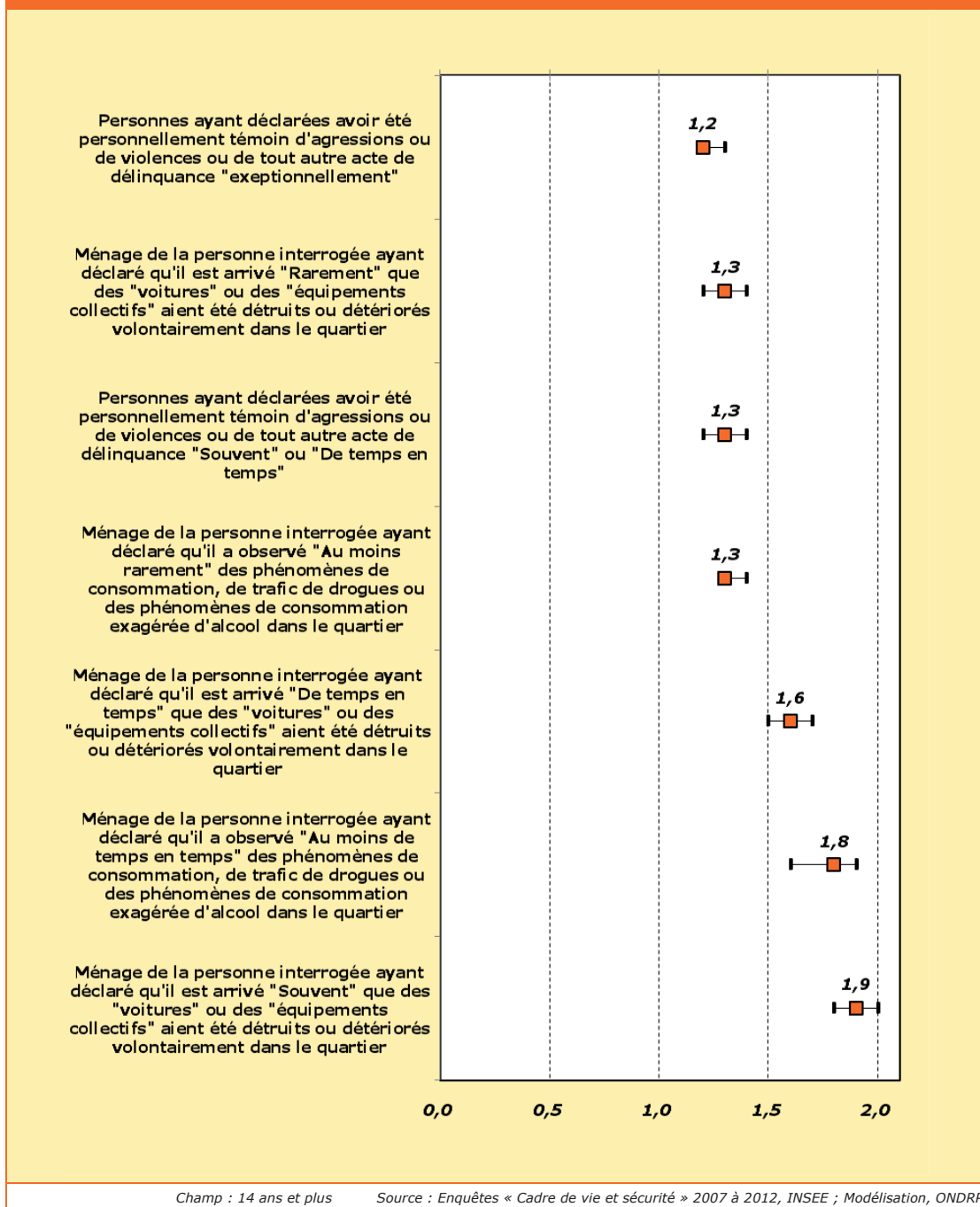
Dire qu'on a été témoin «d'agressions ou de violences ou de tout autre acte de délinquance» au cours des deux années précédant l'enquête est un autre facteur ayant un effet propre à

la hausse. Près de 23% des personnes de 14 ans et plus qui ont déclaré avoir été témoins «souvent» ou «de temps en temps» sur deux ans ont dit qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile. Cette part est inférieure à 18% pour les personnes qui ont dit avoir «rarement» été témoin et à 14% pour celles qui ne l'ont jamais été (Tableau 12 en annexes).

Graphique 14. Proportion de personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012 en fonction de la fréquence d'observation d'actes délinquants dans le quartier décrits par les ménages ou les personnes de 14 ans et plus



Graphique 15. Les atteintes visant le logement déclarées par le ménage ayant un effet « toutes choses égales par ailleurs » sur le sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012



* * *

L'étude du profil des personnes de 14 ans et plus qui ont dit qu'il leur arrivait de ressentir de l'insécurité au domicile a été menée en cumulant l'ensemble des résultats des six enquêtes « Cadre de vie et sécurité » qui se sont déroulées de 2007 à 2012. L'ONDRP considère qu'un écart de 5 ans est encore acceptable pour des analyses structurelles, d'autant plus que l'année a été intégrée dans la modélisation, ce qui permet de tenir compte de la durée de la période d'observation.

Dans son rapport annuel de novembre 2012, l'Observatoire écrivait qu'« un peu plus de 16% des personnes de 14 ans et plus interrogées entre janvier et avril 2012 lors de l'enquête "Cadre de vie et sécurité", ont dit qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile » en remarquant qu'« on mesurait déjà à près de 16% la part des personnes de 14 ans et plus qui déclaraient qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile, en 2010 (15,9%) et en 2011 (15,8%) ».

Cette part apparaissait alors « par rapport aux années 2007 à 2009 » comme étant « en hausse très significative ». Dans ce contexte, l'ONDRP propose de comparer les résultats cumulés des trois dernières enquêtes « Cadre de vie et sécurité » qui affichent des taux de personnes déclarant se sentir en insécurité au domicile très proches par rapport à ceux des années 2007 à 2009, afin de chercher à décrire par type de profil, la variation à la hausse observée.

Lors des trois dernières enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2010 à 2012, près de 16 % des personnes de 14 ans et plus ont déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile, soit 1,8 point²⁷ de plus que lors des enquêtes 2007 à 2009

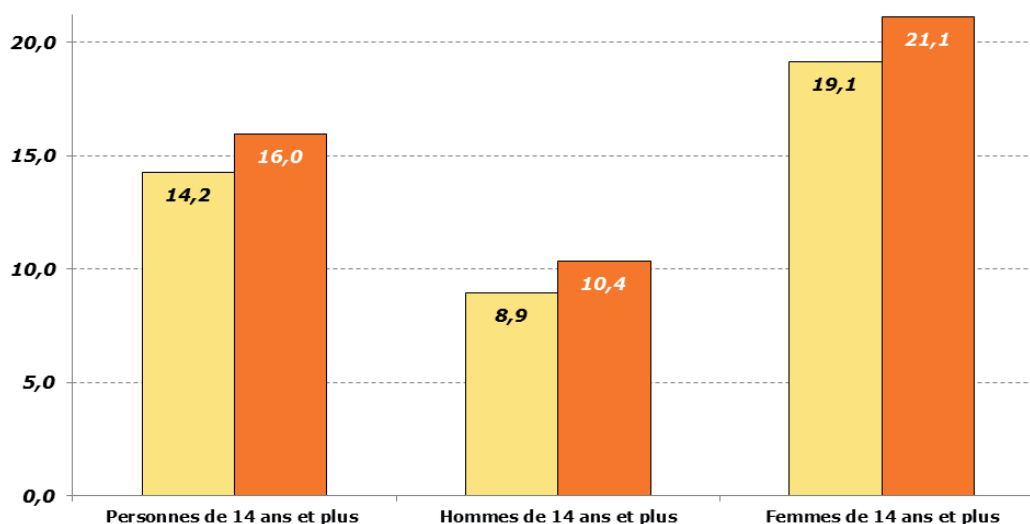
La part des personnes de 14 ans et plus ayant dit ressentir de l'insécurité au domicile a été mesurée à des niveaux assez proches lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2010 à 2012, entre 15,8% et 16,3%. En moyenne sur ces trois enquêtes, elle se situe à 16% (Graphique 16).

Précédemment, elle avait varié entre 13,3% en 2008 et au plus, 15%, en 2007. En 2009, elle s'est établie à 14,4%, si bien qu'en cumulant les résultats de ces trois enquêtes, on obtient une proportion moyenne de 14,2%.

La comparaison en tendance des données extraites des enquêtes « Cadre de vie et

sécurité » s'effectue à l'aide de tests statistiques qui permettent de savoir si les variations sont significatives ou non. Un seuil étant fixé, une variation est dite significative si, au regard de la taille de l'échantillon interrogé, il existe un risque de se tromper en la considérant comme indiquant une baisse ou une hausse qui est inférieur au seuil d'erreur.

Graphique 16. Proportion de personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009 et de 2010 à 2012 en fonction du sexe



Personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement" au cours des enquêtes 2007 à 2009 (En %)
 Personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement" au cours des enquêtes 2010 à 2012 (En %)

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE

(27) Les différences entre pourcentages sont exprimés en point afin d'éviter les confusions. La différence entre 16% et 14,2% est selon cette norme de présentation de 1,8 point.

La hausse de 1,8 point de la part des personnes déclarant qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile entre les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2009 et les enquêtes de 2010 à 2012 est très significative au sens statistique du terme.

L'ONDRP désigne comme « très significative » les variations associées à un risque d'erreur inférieur à 1%. Si ce risque est compris entre 1% et moins de 5%, la variation sera qualifiée de significative. Au-delà, la variation ne sera pas considérée comme « significative ».

On introduit une statistique exprimée en pourcentage²⁸ qui permet d'estimer l'intensité de la variation de la part des personnes déclarant qu'il leur arrive de sentir en insécurité à leur domicile. En utilisant un encadrement de la différence en point observée par un intervalle de confiance²⁹ à 95%, on peut dire avec moins de 5% de risque de se tromper, qu'entre les enquêtes 2007 et 2009 et les enquêtes 2010 à 2012, la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus s'est élevée d'au moins 9%.

Lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2010 à 2012, 10,4% des hommes de 14 ans et plus et 21,1% des femmes ont déclaré qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à

leur domicile. Ces deux parts sont en hausse très significatives par rapport à 2007-2009 : +1,4 point pour les hommes et +2 points pour les femmes.

Entre 2007 et 2009, moins de 9% des hommes disaient ressentir de l'insécurité à leur domicile et environ 19% des femmes.

En proportion, d'après la méthodologie proposée par l'Observatoire, on peut ajouter que l'intensité de la variation a été un peu plus forte pour les hommes que pour les femmes : respectivement +9,6% au minimum au seuil de 95% à comparer à +6,9%.

Pour obtenir ce type de résultat, le cumul des résultats des enquêtes annuelles permet de s'appuyer sur des échantillons de grande taille : entre 2007 et 2009, 22 239 hommes et 29 556 femmes de 14 ans et plus ont été interrogés. De 2010 à 2012, ce sont 21 900 hommes et 28 595 femmes qui ont répondu aux questions de l'enquête.

Toutes les tranches d'âges affichent une hausse significative, voire très significative de la proportion de personnes déclarant qu'il leur est arrivé de se sentir en insécurité au domicile. Elle s'élève d'un peu plus de 1 point, pour les 14 à 23 ans, les 24 à 34 ans, et les 45 à 59 ans. La hausse est un peu plus marquée pour les 35 à

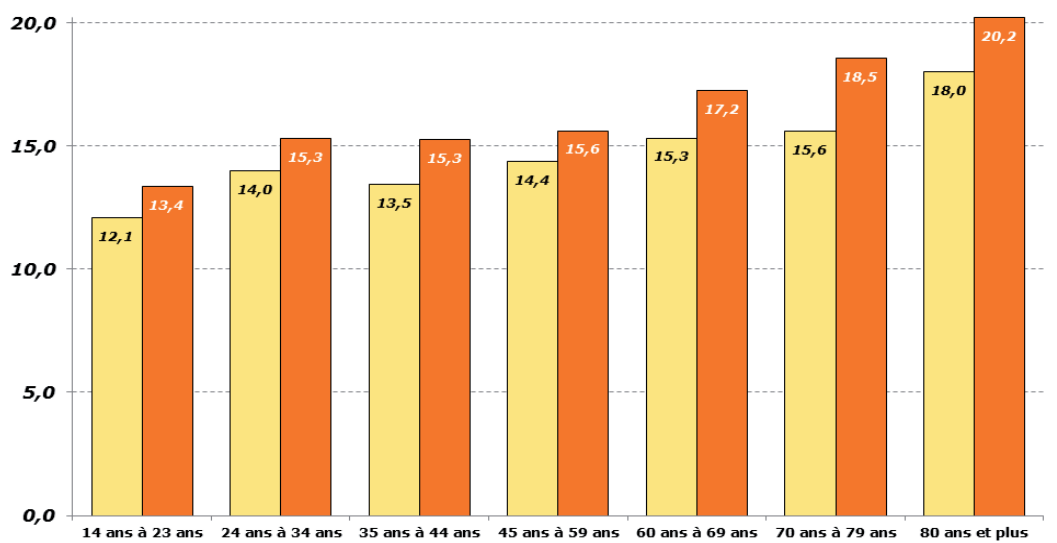
44 ans (+1,8 point) et les 60 à 69 ans (+1,9 point) et elle dépasse 2 points pour les 70 à 79 ans (+2,9 points) et les 80 ans et plus (+2,2 points) (Graphique 17).

Pour les deux tranches d'âge extrêmes, la taille des échantillons cumulés 2007-2009 et 2010-2012 sont plus faibles que pour les autres : moins de 5 000 personnes de 14 à 23 ans et moins de 4 000 de 80 ans et plus à comparer, à environ 6 000 pour les 70 à 79 ans et bien plus pour les autres classes, à l'image des 45 à 59 ans avec plus de 12 000 personnes interrogées en de 2007 à 2009 ou de 2010 à 2012.

En conséquence, pour les 14 à 23 ans et pour les 80 ans et plus, la précision des estimations est plus limitée. Cela explique pourquoi la variation de 1,3 point qu'on mesure entre 2007-2009 et 2010-2012 est « significative » mais pas « très significative » pour les 14 à 23 ans, alors que toutes les autres variations, y compris celle de +1,2 point des 45 à 59 ans, sont très significatives au sens statistique du terme.

De même, la hausse de 2,9 points des 70 à 79 ans permet d'évaluer à +10% au minimum au seuil de 95%, l'intensité de la hausse entre les enquêtes 2007-2009 et 2010-2012 alors que celle de +2,2 points des 80 ans et plus ne fournit une variation minimale que de +2,6%, car la précision de l'estimation est plus faible.

Graphique 17. Proportion de personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009 et de 2010 à 2012 en fonction de l'âge



Personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement" au cours des enquêtes 2007 à 2009 (En %)
 Personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement" au cours des enquêtes 2010 à 2012 (En %)

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE

(28) http://www.inhesj.fr/sites/default/files/RA2012/D1_Victimation_1.pdf, p. 107, 109 et 115.

(29) <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/intervalle-de-confiance.htm>

Pour toutes les caractéristiques, la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile augmente, à l'exception de quelques modalités concernant le ménage, « famille monoparentale », « deuxième décile de revenu » ou relative au quartier, « habiter dans une cité ou un grand ensemble » ou « habiter un quartier classé ZUS »

Comme pour le sexe ou l'âge, la part des personnes de 14 ans et plus qui ont dit ressentir de l'insécurité à leur domicile s'est accrue entre les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009 et celles de 2010 à 2012 pour les autres caractéristiques sociodémographiques.

Pour la caractéristique « niveau de diplôme », la hausse est très significative pour toutes les modalités: +1,2 point pour les personnes sans diplôme ou ayant reçu le « certificat d'études ou le brevet des collèges », +1,3 point pour les diplômés de l'enseignement supérieur, +1,9 point pour les personnes ayant le baccalauréat et même +3,1 points pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

Pour la situation à l'égard de l'emploi, les variations les plus fortes en points concernent des modalités ayant un effet propre sur la probabilité de se déclarer en insécurité au domicile: « être retraité »

(+2,1 points) et « être une personne au foyer » (+1,9 point). Compte tenu des tailles d'échantillons correspondants, la première est très significative et la seconde est significative. De même, des hausses du même ordre pour les personnes ayant un emploi (+1,6 point, très significative) ou les « étudiants, élèves ou apprentis » (+1,5 point, significative).

En revanche, pour les chômeurs, ce n'est pas que la taille de l'échantillon interrogé qui a un impact sur la significativité de la variation mais aussi son niveau inférieur à +1 point: le passage de 16% en 2007-2009 à 16,9% en 2010-2012 n'est pas significatif au sens statistique du terme.

Pour les autres caractéristiques individuelles, « profession et catégorie socioprofessionnelle » ou « état matrimonial légal et situation de couple », la part des personnes de 14 ans et plus déclarant se sentir en insécurité à leur domicile augmente significati-

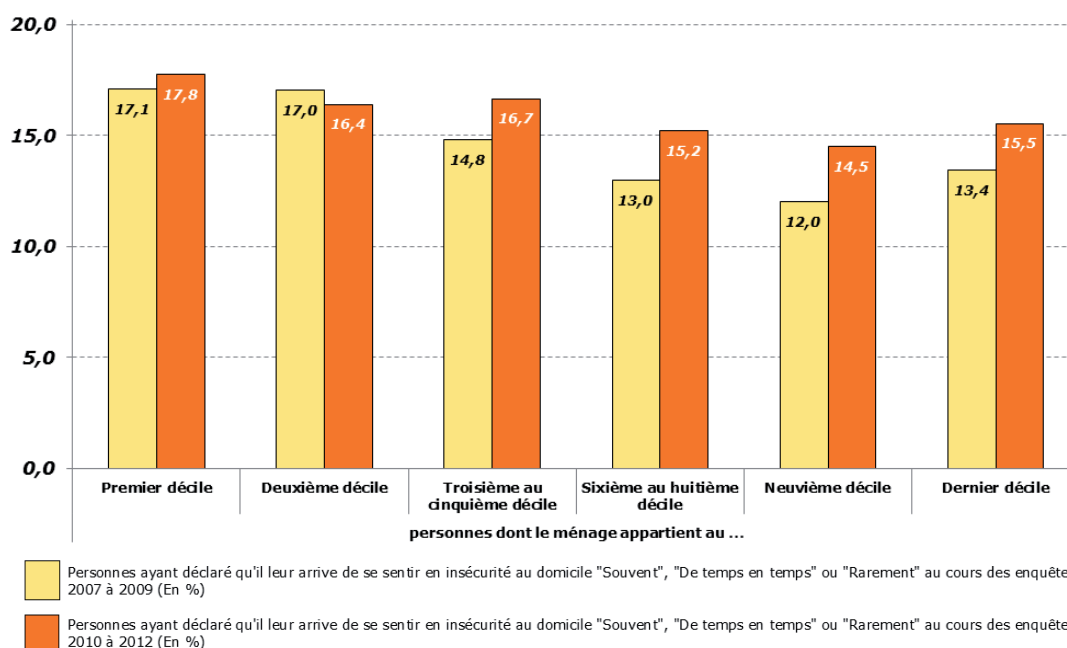
vement ou très significativement pour toutes les modalités.

Parmi les caractéristiques du ménage, en revanche, on trouve toujours au moins une modalité pour laquelle la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile n'augmente pas significativement, voire n'augmente pas du tout.

Par exemple, pour le statut d'occupation du logement, la hausse est très significative pour les personnes dont le ménage est propriétaire (+2,3 points) ou accédant à la propriété (+2 points) mais elle est inférieure à 1 point et donc non significative pour les locataires, notamment ceux en HLM.

Pour les personnes de 14 ans dont le ménage appartient aux déciles 3 à 10 de niveau de revenu par unités de consommation, la part de celles qui disent qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile s'est accrue très significativement entre les enquêtes 2007 à 2009 et les enquêtes

Graphique 18. Proportion de personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009 et de 2010 à 2012 en fonction du niveau de revenu du ménage



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE

2010 à 2012 : +1,8 point pour les déciles 3 à 5, +2,3 points pour les déciles 6 à 8, +2,5 points pour le neuvième décile et +2,1 points pour les personnes des 10% de ménages ayant le niveau de revenu le plus élevé (Graphique 158).

En revanche, la variation de +0,7 point n'est pas significative pour les personnes du premier décile de revenu et elle s'oriente même à la baisse pour les personnes du deuxième décile, sans pour autant être significative : lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2010 à 2012, 16,4% des personnes du deuxième décile déclaraient ressentir de l'insécurité à leur domicile, soit 0,6 point de moins que lors des enquêtes 2007 à 2009 (17%).

Sachant qu'aucune baisse significative n'est observée, on peut ajouter que très peu de modalités affichent une telle évolution de la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile,

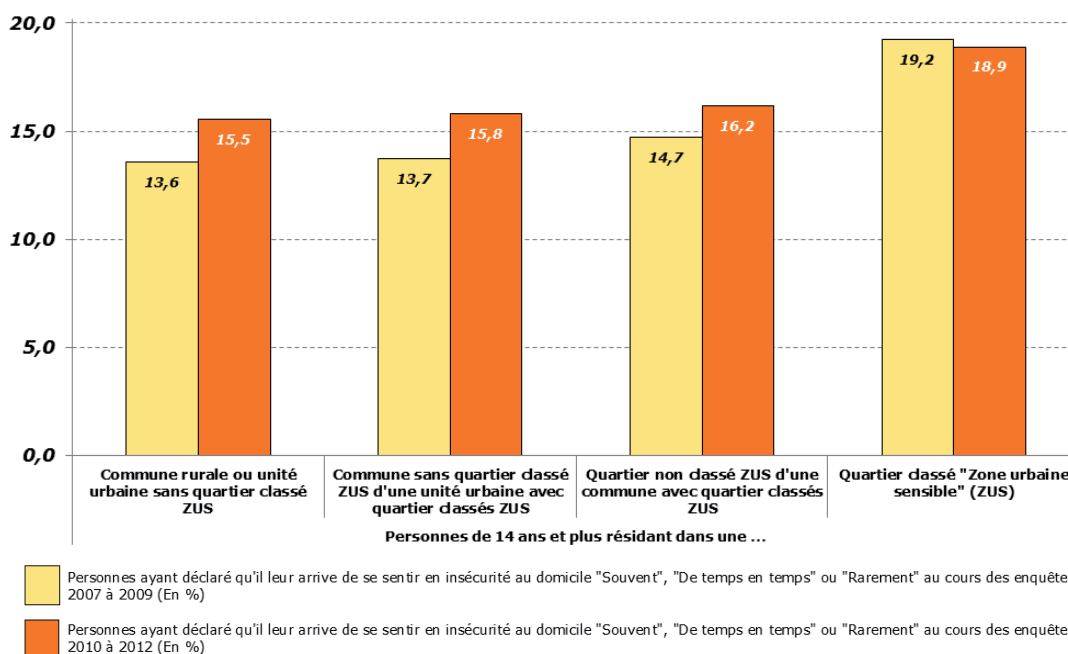
soit une baisse non significative de quelques dixièmes de point. Il s'agit comme pour le deuxième décile de modalité dont on avait vu qu'elle avait un effet propre sur la probabilité de se déclarer en insécurité au domicile : à la hausse pour les modalités « appartenir à un ménage de type famille monoparentale » (-0,1 point), habiter un quartier classé « zone urbaine sensible » (-0,3 point) ou à la baisse, pour « habiter une cité ou un grand ensemble » (-0,2 point).

Lors des enquêtes 2007 à 2009, 19,2% des personnes de 14 ans et plus habitant en ZUS ont déclaré qu'il leur arrivait de ressentir de l'insécurité à leur domicile. De 2010 à 2012, ils sont moins de 19% alors que pour les personnes habitant les autres quartiers des communes avec des quartiers ZUS, cette part est passée de 14,7% à 16,2%, soit une variation très significative (Graphique 19).

De même, en dehors des personnes appartenant à une famille monoparentale, les autres modalités de la caractéristique « type de ménages » affichent une hausse très significative de la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile : +1,9 point pour les personnes vivant seules, +2,1 points pour celles des couples sans enfant et +1,8 point pour celles des couples avec enfants (Graphique 20).

Au sujet de l'habitat au voisinage du logement, s'il s'agit exclusivement de pavillons (+2,3 points) ou d'immeubles (+1,5 point), la part des personnes qui disent qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile connaît une augmentation très significative tout comme pour les personnes habitant une maison isolée (+1,8 point). Si le quartier est composé à la fois de pavillons et d'immeubles (+0,7 point), la variation n'est pas significative (Graphique 21).

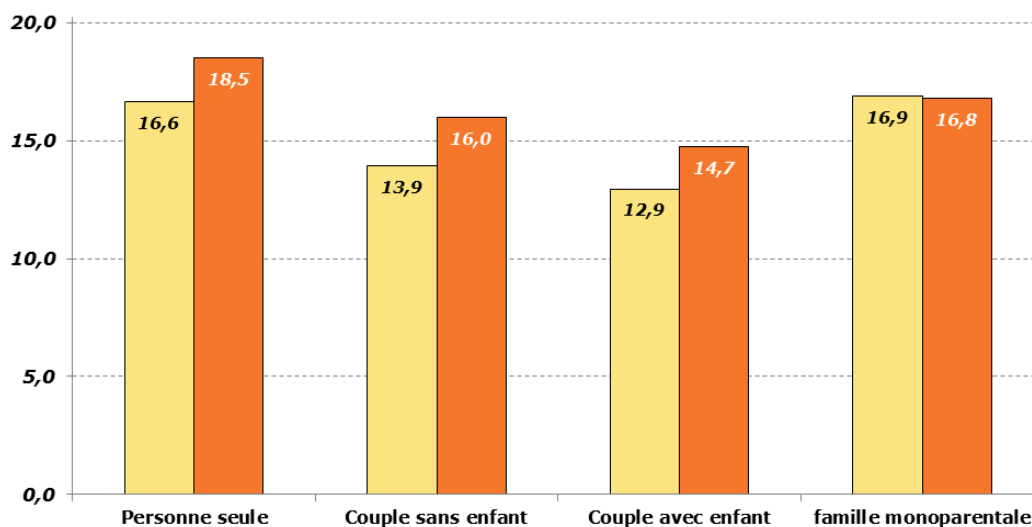
Graphique 19. Proportion de personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009 et de 2010 à 2012 en fonction de la situation du quartier par rapport au (ZUS)



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE

Graphique 20. Proportion de personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009 et de 2010 à 2012 en fonction du type de ménage



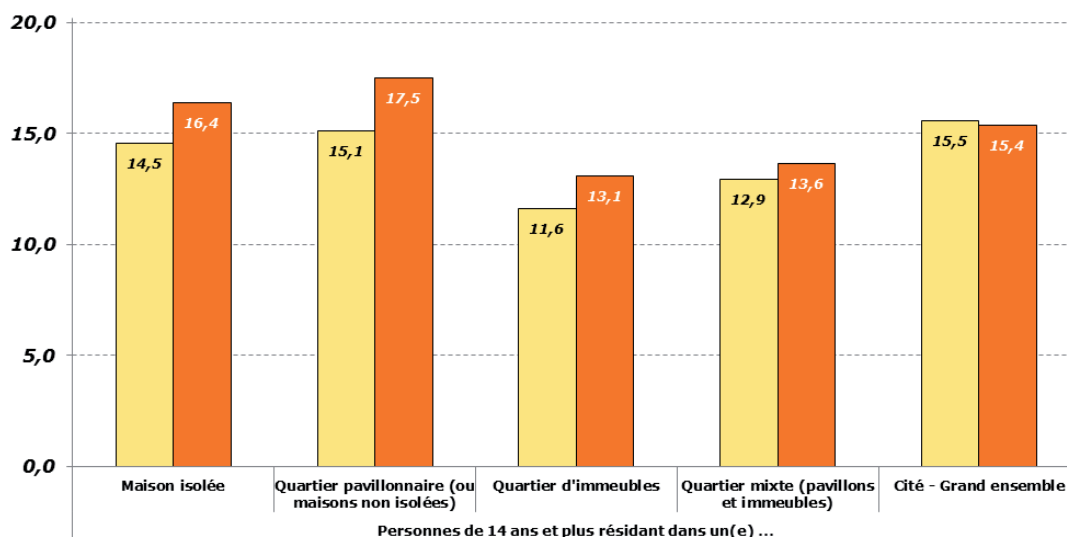
Personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement" au cours des enquêtes 2007 à 2009 (En %)

Personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement" au cours des enquêtes 2010 à 2012 (En %)

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE

Graphique 21. Proportion de personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009 et de 2010 à 2012 en fonction du type d'habitat au voisinage du logement



Personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement" au cours des enquêtes 2007 à 2009 (En %)

Personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement" au cours des enquêtes 2010 à 2012 (En %)

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE

Les modalités connaissant une variation de la fréquence du sentiment d'insécurité de quelques dixièmes de points à la baisse sont en partie liées entre elles. Par exemple, environ 60% des personnes de 14 ans et plus habitant une zone urbaine sensible vivent dans un quartier de type « cités ou grands ensemble », de même, 14% d'entre elles est une famille monoparentale, soit près du double de la part moyenne.

En considérant ensemble les personnes dont le ménage fait partie des deux premiers déciles de niveau de revenu par unités de consommation, on observe que la part de celles qui disent ressentir de l'insécurité à leur domicile est stable à 17,1% entre 2007-2009 et 2010-2012 alors qu'elle passe de 13,6% à 15,7% pour les personnes de déciles 3 à 10.

Or, la proportion de personnes de 14 ans des deux premiers déciles est voisine de 40% en zone urbaine sensible et elle s'élève environ à 35% dans les familles monoparentales ou

les personnes habitant un quartier ou un grand ensemble.

Lorsqu'on distingue les personnes de 14 ans et plus selon qu'elles présentent une seule des modalités considérées, « habiter en ZUS », « famille monoparentale », « déciles 1 ou 2 » ou « cités, grands ensembles » (21,5% des 14 ans et plus lors des enquêtes 2010 à 2012), ou plusieurs (14,3%), il apparaît que la part des personnes qui disent qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile augmente très significativement pour les premières (de 14,3% à 15,8% entre les enquêtes 2007-2009 et 2010-2012) alors qu'elle baisse non significativement pour les secondes (de 17,5% à 16,9%). Il semble donc légitime d'évoquer un lien au sujet de l'effet de ces modalités sur les évolutions observées.

L'absence de hausse du sentiment d'insécurité semble ainsi concerner une population qui affiche une certaine homogénéité en termes de type de quartier

ou de type de ménage ainsi qu'une fréquence du sentiment d'insécurité au domicile plus élevée que la moyenne.

Les hausses de moins de 1 point, donc non significatives, observées chez les personnes de 14 ans et plus au chômage ou chez celles dont le ménage est locataire en HLM vont dans le sens de cette hypothèse.

À l'inverse, pour les personnes n'affichant aucun des quatre éléments de profil en question, n'habitant ni en ZUS, ni dans une cité ou un grand ensemble, appartenant à un ménage des déciles 3 à 10, en dehors des familles monoparentales, soit près de 65% des 14 ans et plus, elles déclaraient moins fréquemment se sentir en insécurité à leur domicile lors des enquêtes 2007 à 2009, pour 13,5% d'entre elles, avant que ce taux ne connaisse une hausse très significative de 2,3 points. Il atteint 15,8% lors des enquêtes 2010 à 2012, soit la même valeur que pour les personnes de 14 ans et plus présentant une seule des modalités étudiées.

La fréquence du sentiment d'insécurité au domicile a augmenté plus fortement dans les maisons que dans les immeubles, en zone rurale ou en banlieue plus qu'en zone périurbaine ou en « villes-centre »

La hausse de la part des personnes de 14 ans et plus disant qu'il leur arrive de se sentir en insécurité à leur domicile est supérieure à 2 points pour les personnes habitant une maison, qu'elle soit individuelle (+2,2 points) ou mitoyenne (+2,1 points) alors qu'elle ne dépasse pas +1 point pour celles habitant un immeuble.

En conséquence, l'écart qu'on observait déjà lors des enquêtes 2007 à 2009 s'est accentué : pour les personnes habitant une maison, la part est passée d'environ 15% à 17% lors des enquêtes 2010 à 2012. Pour les personnes habitant des immeubles, elle ne dépasse pas 15% lors de ces trois dernières enquêtes.

Si l'immeuble compte moins de 10 logements, la variation de 13,7% en 2007-2009 à 14,7% en 2010-2012 n'est

pas significative en raison de la taille des échantillons correspondant (*moins de 6500 en 2007-2009 ou en 2010-2012*). En revanche, celle de 12,3% à 13,3% qu'on mesure d'après les réponses des personnes habitant un immeuble de 10 logements ou plus est très significative, toujours en raison d'un nombre de personnes interrogées sur trois enquêtes supérieur à 15000.

Lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009, 12,4% des personnes de 14 ans et plus habitant une commune en zone rurale (commune rurale hors zone périurbaine) déclaraient qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile. Cette part était supérieure à 14% dans les zones périurbaines (14,6%) et dans les communes de banlieue (14,2%) alors qu'elle se situait à 15,3% en « villes-centre ».

Ces proportions ont été modifiées par les variations observées lors des enquêtes 2010 à 2012. En zone rurale et en banlieue, la part des personnes disant ressentir de l'insécurité à leur domicile s'est appréciée très fortement : +3,1 points en zone rurale et +2,5 points en banlieue. Or, en parallèle, la hausse en zone périurbaine (+0,8 point) et en « villes-centre » (+0,8 point) n'a pas dépassé +1 point.

En conséquence, en 2010-2012, la part dans les communes en zones rurales (15,4%) s'établit au niveau de celle des communes en zone périurbaines (15,3%); en banlieue (16,7%), cette part est supérieure à celle qu'on observe en villes-centre (16%).

L'augmentation de la proportion de ménages déclarant avoir été victimes de d'atteintes visant leurs logements et surtout disant avoir eu connaissance de cambriolages dans le voisinage a eu des répercussions sur la hausse de la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile

On a vu lors de l'analyse du profil menée au chapitre précédent, que les modalités « appartenir à un ménage s'étant déclaré victimes d'atteintes visant le logement » ou « à un ménage ayant dit avoir eu connaissance de cambriolages dans le voisinage » avaient un fort impact sur la probabilité de déclarer ressentir de l'insécurité au domicile.

Pour introduire une dimension conjoncturelle à l'analyse, on choisit une présentation en trois modalités (Graphique 22) :

1. « Appartenir à un ménage s'étant déclaré victimes sur 2 ans d'atteintes visant le logement » : 8,3% des personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes 2007 à 2009 et une part de personnes déclarant qu'il leur est arrivé de se sentir en insécurité à leur domicile de 28,2%.

2. « Appartenir à un ménage qui ne s'est pas déclaré victime mais qui a dit avoir eu connaissance de cambriolages dans le voisinage » : 26,9% des 14 ans et plus en 2007-2009 et une part de 17,6% de personnes déclarant qu'il leur est arrivé de se sentir en insécurité à leur domicile.

3. « Appartenir à un ménage qui ne s'est pas déclaré victime et qui a dit n'avoir pas eu connaissance de cambriolages dans le voisinage » : 64,9% des 14 ans et plus en 2007-2009 et une part de 11,1%.

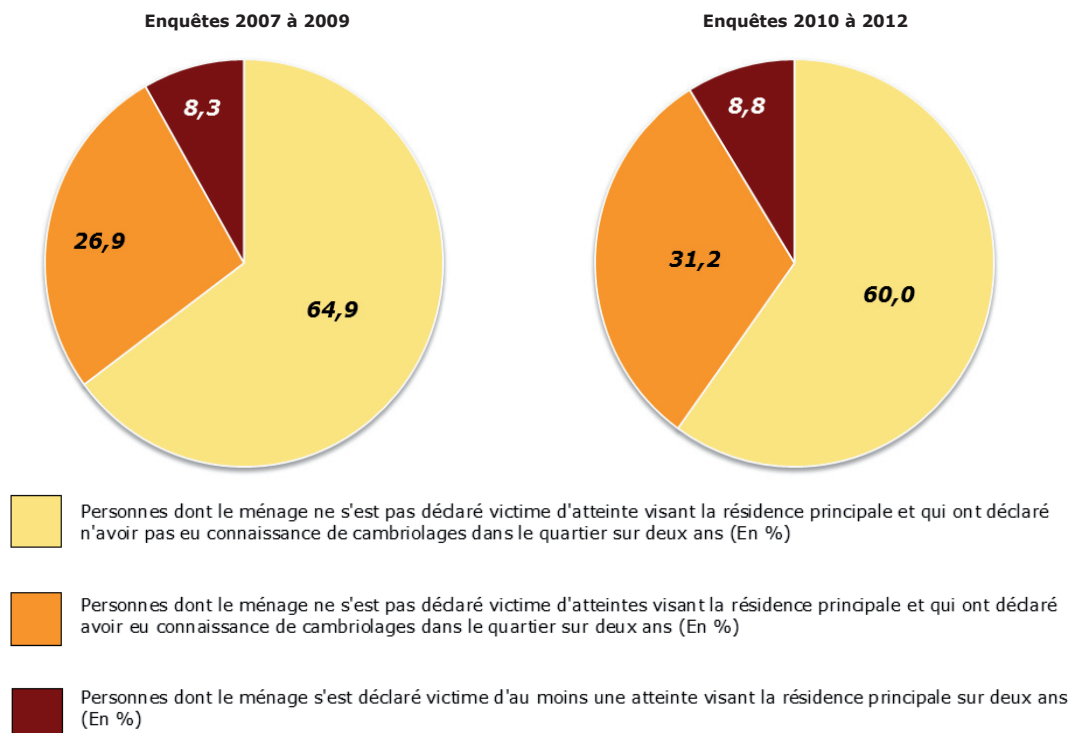
La fréquence du sentiment d'insécurité au domicile a augmenté très significativement pour les trois catégories considérées avec un écart qui s'est creusé au profit des personnes victimes. (Graphique 23) :

- +3 points entre 2007-2009 et 2010-2012 pour les personnes de 14 ans et plus des ménages s'étant déclarés victimes sur 2 ans de vols, tentatives de vol ou acte de vandalisme contre le logement, en 2010-2012, 31,2% d'entre elles déclarent ressentir de l'insécurité au domicile ;

- +1,8 point pour celles dont le ménage ne s'est pas déclaré victime mais a dit avoir eu connaissance de cambriolages dans le voisinage, leur part atteint 19,4% en 2010-2012 ;

- +0,9 point pour les personnes dont le ménage ne s'est pas déclaré victime et a dit n'avoir pas eu connaissance de cambriolages dans le voisinage, un peu moins de 12% d'entre elles ont dit qu'il leur arrivait de se sentir en insécurité à leur domicile en 2010-2012.

Graphique 22. Répartition des personnes interrogées (en données pondérées) dans l'échantillon cumulé des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009 et de 2010 à 2012 selon les atteintes visant la résidence principale sur 2 ans réparties selon que l'enquêté ait eu connaissance ou non de cambriolages.



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE

Ainsi, entre les deux séries d'enquêtes comparées, l'écart de fréquence du sentiment d'insécurité s'est accru entre les personnes de 14 ans et plus selon que leur ménage a déclaré ou non avoir été victime d'atteintes visant le logement ou avoir eu connaissance de cambriolage dans le voisinage.

Or, un effet de structure a aussi pesé sur l'évolution de la part du sentiment d'insécurité au domicile mesuré auprès des personnes de 14 ans et plus. Entre les enquêtes 2007 à 2009 et les enquêtes 2010 à 2012, la répartition des personnes de 14 ans et plus selon les trois catégories considérées a été modifiée car la proportion de ménage s'étant déclarés victimes sur 2 ans de vols, tentatives de vol ou acte de vandalisme contre le logement et celle des ménages qui ont dit avoir eu connaissance de

cambriolages dans le voisinage ont augmenté.

La part des personnes de 14 ans et plus dont le ménage a déclaré avoir été victime d'atteintes visant le logement au cours des deux années civiles et celles dont le ménage ne s'est pas déclaré victime mais dit avoir eu connaissance de cambriolages dans le voisinage ont connu des hausses de 0,6 et de 4,3 points pour atteindre respectivement 8,8% et 31,2% en 2010-2012.

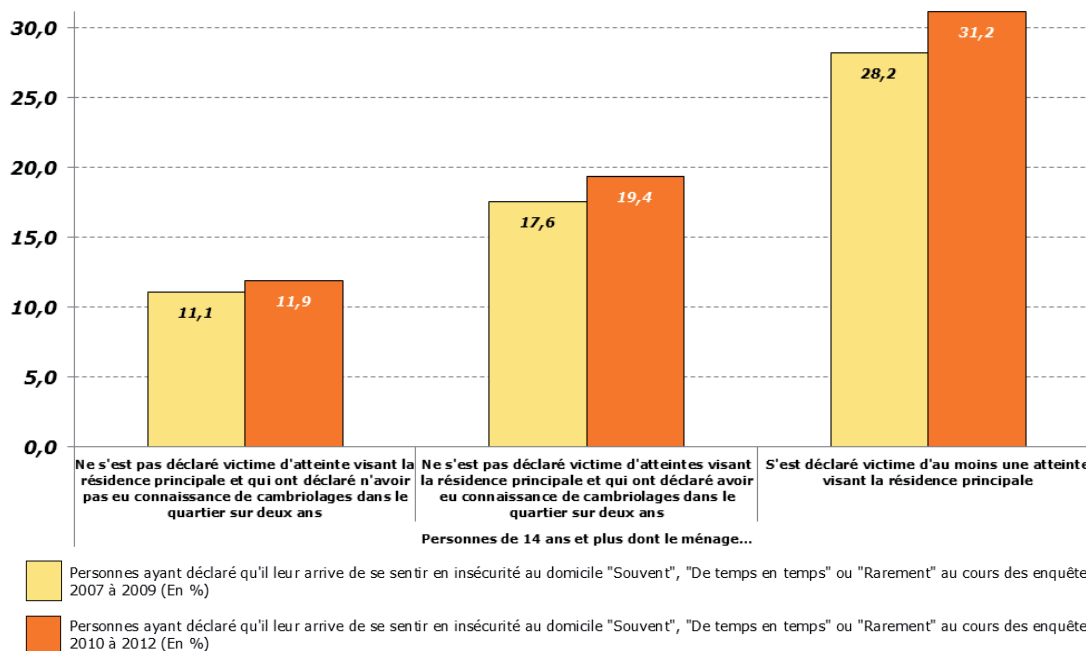
Dans le même temps, la part des autres personnes de 14 ans et plus, celles dont s'est pas déclaré victime et a dit n'avoir pas eu connaissance de cambriolages dans le voisinage est passée de près de 65% à moins de 60%.

En distinguant les effets des différentes évolutions observées, on peut dire que

l'augmentation de la part des personnes appartenant à un ménage s'étant déclaré victime d'atteintes contre le logement ou ayant dit avoir eu connaissance de cambriolages dans le voisinage explique environ 30% de la hausse de 14,2% à 16% mesurée à l'échelle de l'ensemble des personnes de 14 ans et plus entre 2007-2009 et 2010-2012.

La variations en structures ayant surtout concerné les personnes dont le ménage dit avoir eu connaissance de cambriolages dans le voisinage, leur part étant passée de moins de 27% en 2007-2009 à plus de 31% en 2010-2012, on peut dire que ce sont non seulement les victimes directes pour lesquelles l'augmentation de la proportion de ménages déclarant avoir subi au moins une atteinte visant le logement sur deux ans a un impact sur la fréquence du sentiment d'insécurité au domicile, mais aussi toutes les personnes qui en sont mises au courant.

Graphique 23. Proportion de personnes ayant répondu se sentir en insécurité au domicile « Souvent », « De temps en temps » ou « rarement » lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2009 et de 2010 à 2012 selon les atteintes visant la résidence principale sur 2 ans réparties selon que l'enquêté ait eu connaissance ou non de cambriolages



Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE

ANNEXES

Tableau 1. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon le sexe et l'âge – Proportions et Rapport de cotes.

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012	Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ?			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile : "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Sexe				
Hommes de 14 ans et plus	9,7	4,7	0,4	0,4
Femmes de 14 ans et plus (réf.)	20,1	11,2	réf.	réf.
Age				
Personnes de 14 ans à 23 ans	12,7	5,8	0,8	ns
Personnes de 24 ans à 34 ans	14,6	7,5	1,0	1,2
Personnes de 35 ans à 44 ans	14,4	7,6	1,0	ns
Personnes de 45 ans à 59 ans (réf.)	15,0	8,3	réf.	réf.
Personnes de 60 ans à 69 ans	16,4	9,2	1,1	ns
Personnes de 70 ans à 79 ans	17,1	9,8	1,2	1,2
Personnes de 80 ans et plus	19,2	10,6	1,3	1,4

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

Tableau 2. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon le niveau de diplôme, la situation au regard de l'emploi, la catégorie socioprofessionnelle ainsi que la situation de couple et l'état matrimonial légal – Proportions et Rapport de cotes.

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012	« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile, "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Niveau de diplôme				
Sans diplôme, certificat d'études ou brevet des collèges	16,2	9,4	1,1	ns
CAP - BEP (réf.)	14,7	8,0	réf.	réf.
Baccalauréat	14,8	7,4	1,0	ns
Diplôme de l'enseignement supérieur	13,8	6,3	0,9	0,9
Situation au regard de l'emploi				
Personne ayant un emploi (réf.)	13,7	6,9	réf.	réf.
Chômeur	16,5	10,5	1,2	ns
Retraité	16,8	9,5	1,3	1,1
Etudiant, élève, stagiaire	12,3	5,3	0,9	ns
Personne au foyer	21,8	13,1	1,8	1,1
Profession et Catégorie socioprofessionnelle				
Agriculteur, exploitant	15,9	8,5	0,8	ns
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	14,7	8,3	0,8	ns
Ouvrier	13,3	7,6	0,7	ns
Employé (réf.)	18,7	10,8	réf.	réf.
Profession intermédiaire	14,2	6,8	0,7	0,9
Cadre, profession libérale et profession intellectuelle supérieure	13,0	5,7	0,6	ns
Situation de couple et état matrimonial légal				
Personnes ne vivant pas en couple hors veuf	12,7	6,3	0,8	0,7
Divorcé, séparé	16,6	10,1	1,1	0,8
Veuf, veuve ne vivant pas en couple	21,9	12,9	1,6	0,9
En couple (hors marié, divorcé)	14,2	7,2	0,9	0,9
En couple, marié (réf.)	15,2	8,1	réf.	réf.

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

Tableau 3. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon le type de ménage, le niveau de revenu du ménage, le statut d'occupation du logement et le type de logement – Proportions et Rapport de cotes.

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012	Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ?			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile. " Souvent ", " De temps en temps " ou " Rarement "	
	" Souvent ", " De temps en temps " ou " Rarement "	Dont " Souvent " ou " De temps en temps "	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes " toutes choses égales par ailleurs " (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Type de ménage				
Personne seule	17,6	9,9	1,2	1,5
Couple sans enfant (<i>réf.</i>)	15,0	8,0	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Couple avec enfant	13,8	7,0	0,9	0,9
famille monoparentale	16,8	10,1	1,1	1,2
Niveau de revenu du ménage				
Premier décile	17,4	11,4	1,3	1,3
Deuxième décile	16,7	9,9	1,2	1,2
Troisième au cinquième décile	15,7	8,6	1,1	1,1
Sixième au huitième décile (<i>réf.</i>)	14,1	7,1	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Neuvième décile	13,3	6,3	0,9	0,9
Dernier décile	14,5	6,6	1,0	<i>ns</i>
Statut d'occupation du logement				
Propriétaire (<i>réf.</i>)	15,9	8,3	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Accédant à la propriété	13,9	6,7	0,9	<i>ns</i>
Locataire hors HLM	13,4	7,2	0,8	<i>ns</i>
Locataire en HLM	16,6	10,4	1,0	1,1
Type de logement				
Maison indépendante	16,2	8,3	1,0	1,3
Maison mitoyenne (<i>réf.</i>)	15,9	8,5	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>
Immeuble de moins de 10 logements	14,2	7,8	0,9	0,9
Immeuble de 10 logements ou plus	12,8	7,5	0,8	0,7

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

Tableau 4. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon le type de commune et la situation de la commune par rapport aux aires urbaines – Proportions et Rapport de cotes.

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012	« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile_ "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Type de commune*				
Commune rurale	13,9	7,0	0,9	ns
Commune d'unité urbaine de moins de 20 000 habitants	15,6	8,2	1,0	ns
Commune d'une unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants	16,2	9,1	1,1	ns
Commune d'une unité urbaine de plus de 100 000 habitants (réf.)	15,3	8,4	réf.	réf.
Situation de la commune par rapport aux aires urbaines*				
Commune située dans une zone rurale hors périurbain	13,9	7,5	0,9	0,8
Commune située en zone périurbaine	14,9	7,5	0,9	ns
Commune située en "banlieue"	15,4	8,4	1,0	0,9
Commune "ville-centre" (réf.)	15,7	8,7	réf.	réf.

Champ : 14 ans et plus Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

* Les caractéristiques « Type de commune » et « Situation de la commune par rapport aux aires urbaines » sont définies à partir des découpages issus du recensement de la population de l'INSEE de 1999.

Tableau 5. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon le type d'habitat au voisinage du logement et de la situation du quartier par rapport aux zones urbaines sensibles (ZUS) – Proportions et Rapport de cotes.

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012	« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile_ "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Type d'habitat au voisinage du logement				
Maison isolée	15,5	8,1	0,9	1,1
Quartier pavillonnaire (ou maisons non isolées) (réf.)	16,3	8,5	réf.	réf.
Quartier d'immeubles	12,3	6,6	0,7	0,8
Quartier mixte (pavillons et immeubles)	13,3	6,7	0,8	0,9
Cité - Grand ensemble	15,5	9,9	0,9	0,9
Situation du quartier par rapport aux zones urbaines sensibles (ZUS)				
Commune rurales ou unités urbaines sans quartier classé ZUS	14,5	7,5	1,0	ns
Commune sans quartier classé ZUS d'une unité urbaine avec quartier classés ZUS (réf.)	14,8	7,5	réf.	réf.
Quartier non classé ZUS d'une commune avec quartier classés ZUS	15,5	8,5	1,1	ns
Quartier classé "Zone urbaine sensible" (ZUS)	19,1	12,6	1,4	1,2

Champ : 14 ans et plus Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

Tableau 6. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon la zone régionale de résidence – Proportions et Rapport de cotes.

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012	« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile_ "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Zone régionale de résidence				
Île-de-France	14,6	7,8	1,0	1,1
Régions du Bassin Parisien <i>Bourgogne, Basse-Normandie, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Picardie</i>	16,4	9,0	1,1	1,1
Nord-Pas-de-Calais	17,9	10,2	1,3	ns
Régions de l'Est <i>Alsace, Franche-Comté, Lorraine</i>	14,6	8,0	1,0	ns
Régions de l'Ouest <i>Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes</i>	13,4	6,4	0,9	0,9
Régions du Sud-Ouest <i>Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées</i>	14,7	7,6	1,0	ns
Rhône-Alpes / Auvergne (réf.)	14,7	7,6	réf.	réf.
Régions du Sud-Est <i>Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse</i>	15,7	9,0	1,1	ns

Champ : 14 ans et plus Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

Tableau 7. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon les atteintes personnelles déclarées au cours des deux années civiles précédant l'enquête – Proportion et Rapport de cotes.

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012	« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile_ "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Violences ou menaces				
Au moins une atteinte déclarée sur deux ans, dont la dernière a eu lieu dans le quartier	27,0	18,9	2,1	1,4
Au moins une atteinte déclarée sur deux ans, dont la dernière n'a pas eu lieu dans le quartier	21,7	10,9	1,6	1,5
Pas d'atteinte déclarée sur deux ans (réf.)	14,8	7,9	réf.	réf.
Vols et tentatives de vols personnels sans violence ni menace				
Au moins une atteinte déclarée sur deux ans, dont la dernière a eu lieu dans le quartier	24,4	13,8	1,8	1,4
Au moins une atteinte déclarée sur deux ans, dont la dernière n'a pas eu lieu dans le quartier	17,2	8,6	1,2	ns
Pas d'atteinte déclarée sur deux ans (réf.)	15,0	8,0	réf.	réf.
Menace, injures (hors vol, violences, hors ménage)				
Au moins une atteinte déclarée sur deux ans, dont la dernière a eu lieu dans le quartier	29,5	19,2	2,7	1,9
Au moins une atteinte déclarée sur deux ans, dont la dernière n'a pas eu lieu dans le quartier	19,4	9,4	1,5	1,4
Pas d'atteinte déclarée sur deux ans (réf.)	13,6	7,1	réf.	réf.

Champ : 14 ans et plus Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

Tableau 8. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon les atteintes contre la résidence principale (cambriolages, vols sans effraction ou actes de vandalisme) déclarées par les ménages au cours des deux années civiles précédant l'enquête – Proportion et Rapport de cotes.

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012	« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile, "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Atteintes contre la résidence principale du ménage (cambriolages, vols sans effraction ou acte de vandalisme)				
Personnes dont le ménage s'est déclaré victime d'au moins un cambriolage de la résidence principale et qui a déclaré avoir eu connaissance de cambriolages dans le quartier ou le village sur deux ans	37,9	26,7	4,7	4,0
Personnes dont le ménage s'est déclaré victime d'au moins un cambriolage de la résidence principale et qui a déclaré n'avoir pas eu connaissance de cambriolage dans le quartier ou le village sur deux ans	30,2	20,0	3,3	2,9
Personnes dont le ménage s'est déclaré victime d'au moins un vol sans effraction ou un acte de vandalisme dans la résidence principale et qui a déclaré avoir eu connaissance de cambriolages dans le quartier ou le village sur deux ans	31,1	19,9	3,5	2,4
Personnes dont le ménage s'est déclaré victime d'au moins un vol sans effraction ou un acte de vandalisme dans la résidence principale et qui a déclaré n'avoir pas eu connaissance de cambriolages dans le quartier ou le village sur deux ans	23,1	13,4	2,3	1,8
Personnes dont le ménage ne s'est pas déclaré victime d'atteintes visant la résidence principale et qui a déclaré avoir eu connaissance de cambriolages dans le quartier ou le village sur deux ans	18,5	10,0	1,8	1,5
Personnes dont le ménage ne s'est pas déclaré victime d'atteintes visant la résidence principale et qui a déclaré n' avoir pas eu connaissance de cambriolages dans le quartier ou le village sur deux ans (réf.)	11,5	5,7	réf.	réf.

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

Tableau 9. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon les atteintes visant un véhicule du ménage – Proportion et Rapport de cotes.

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012	« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile. "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Atteintes visant un véhicule du ménage				
Personnes dont le ménage s'est déclaré victime d'au moins une atteinte visant un véhicule (voiture ou deux roues) sur deux ans dont la dernière en date (ou l'une des dernières en date) a eu lieu dans le quartier ou le village	19,7	11,7	1,5	1,1
Personnes dont le ménage s'est déclaré victime d'au moins une atteinte visant un véhicule (voiture ou deux roues) sur deux ans dont la dernière en date (ou l'une des dernières en date) n'a pas eu lieu dans le quartier ou le village	16,5	8,6	1,2	1,1
Personnes dont le ménage ne s'est pas déclaré victime d'atteinte visant un véhicule (voiture ou deux roues) sur deux ans (<i>réf.</i>)	14,4	7,6	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>

Champ : 14 ans et plus Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

Tableau 10. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon les réponses du ménage sur la fréquence des actes de vandalisme dans le quartier ou le village – Proportion et Rapport de cotes.

Enquêtes "Cadre de vie et sécurité" de 2007 à 2012	« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile. "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Réponse du ménage de personne interrogée sur la fréquence selon laquelle il est arrivé au cours des 12 mois précédant l'enquête que des "voitures" ou des "équipements collectifs" aient été détruits ou détériorés volontairement dans le quartier ou le village				
Souvent	25,7	17,1	2,7	1,9
De temps en temps	19,7	11,1	1,9	1,6
rarement	15,0	6,5	1,4	1,3
Jamais (<i>réf.</i>)	11,5	5,9	<i>réf.</i>	<i>réf.</i>

Champ : 14 ans et plus Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

Tableau 11. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon les réponses sur les phénomènes liés à l'alcool et à la drogue dans le quartier et le village – Proportion et Rapport de cotes

Enquêtes <u>"Cadre de vie et sécurité"</u> de 2007 à 2012	« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile. "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Fréquence selon laquelle la personne déclare avoir observé d'elle-même au cours des 12 mois précédant l'enquête des phénomènes de consommation, de trafic de drogues ou des phénomènes de consommation exagérée d'alcool dans son quartier ou son village				
Alcool et Drogue cumulés au moins de temps en temps	25,4	16,4	2,3	1,8
Alcool ou drogue au moins rarement	17,2	8,9	1,4	1,3
Ni alcool, ni drogue (réf.)	12,7	6,6	réf.	réf.

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

Tableau 12. Sentiment d'insécurité au domicile exprimé par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2007 à 2012, selon la fréquence selon laquelle les personnes ont déclarées avoir été témoins d'agressions, de violences ou de tout autre acte de délinquance sur deux ans – Proportions et Rapport de cotes.

Enquêtes <u>"Cadre de vie et sécurité"</u> de 2007 à 2012	« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ? »			
	Proportion de personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile :		Modélisation des caractéristiques des personnes ayant déclaré qu'il leur arrive de se sentir en insécurité au domicile. "Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	
	"Souvent", "De temps en temps" ou "Rarement"	Dont "Souvent" ou "De temps en temps"	Rapport de cotes mesuré	Rapport de cotes "toutes choses égales par ailleurs" (après modélisation)
Personnes de 14 ans et plus	15,1	8,1		
Fréquence selon laquelle la personne s'est déclarée témoin d'agressions ou de violences ou de tout autre acte de délinquance sur deux ans				
Personnes ayant déclarées avoir été personnellement témoin d'agressions ou de violences ou de tout autre acte de délinquance "Souvent" ou "De temps en temps"	22,8	14,3	1,8	1,3
Personnes ayant déclarées avoir été personnellement témoin d'agressions ou de violences ou de tout autre acte de délinquance "exceptionnellement"	17,9	8,2	1,3	1,2
Personnes ayant déclarées ne pas avoir été personnellement témoin d'agressions ou de violences ou de tout autre acte de délinquance (réf.)	14,0	7,5	réf.	réf.

Champ : 14 ans et plus

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2012, INSEE ; Modélisation, ONDRP

* * *